

# Le



# Bé

**Bulletin de l'Association des Dubé d'Amérique**

**No 42 — Août 2009**

PAUL-ANDRÉ DUBÉ (1940-2009)

Le décès de notre collègue et ami Paul-André est une lourde perte pour l'Association des Dubé. Malgré sa santé vacillante des derniers mois, nous espérions tous que son courage et sa détermination viendraient à bout du mal sournois qui l'affectait depuis la fin de l'été 2008. Son retour à l'hôpital le 31 mai en matinée aura été le début de son dernier séjour dans ce type d'institution qu'il a dû hélas fréquenter régulièrement dans sa vie. Malgré les équipements sophistiqués dont on l'avait muni en septembre dernier, les «orages électriques» sur son cœur alliés avec des déficiences rénales et son diabète latent ont empêché les médecins de lui sauver la vie. Il s'est éteint, avec un conscience maintenue intacte presque jusqu'au dernier moment, dans l'après-midi du 5 juin au centre hospitalier Laval sur le chemin Sainte-Foy à Québec.



*Dernière photo de Paul-André dans le cadre d'une activité de l'ADA prise au salon de généalogie de Laurier en mars 2009.*

À quelques jours seulement de son 69<sup>e</sup> anniversaire, car il était né le 18 juin 1940 à l'Islet, il a pu bénéficier du soutien moral de tous les siens. Au premier rang, son épouse Françoise Dorais, que les membres actifs de l'Association connaissent très bien étant donné son engagement de tous les instants aux côtés de Paul-André dans ses travaux. Ses filles Chantal et Lise, issues de son premier mariage avec Rolande Mainville, décédée en 1982. Les enfants de Françoise, Martin venu spécialement de France, Nathalie, Sébastien et Dominique. À son chevet se sont portés tous les survivants de sa famille Dubé, soit ses frères Gérard, Mathieu et Pierre. Comme il entretenait aussi des relations très intimes avec les frères et sœurs de Françoise - Louise, Hélène, Jean-Pierre et Armand - il a pu leur faire sereinement un dernier adieu. Il a su avoir un bon mot pour chacun et à même fait connaître ses dernières volontés.

Au salon funéraire, ont présenté leurs condoléances à sa grande famille plusieurs membres de l'Association des Dubé, des collaborateurs de la SGQ, d'anciens collègues du collège de Limoilou, des confrères d'études du collège de La Pocatière et de nombreux amis.

## Sommaire

<b>Mot du président</b>	<b>2</b>
<b>Le membership</b>	<b>3</b>
<b>Pierre Dubé et la troisième Marie Lévesque</b>	<b>4-9</b>
<b>La révision du règlement no 1 et la vérification des états financiers</b>	<b>10</b>
<b>Texte révisé du règlement no 1</b>	<b>11-14</b>
<b>Catherine Dubé, journaliste scientifique</b>	<b>15-16</b>
<b>Les Dubé d'ici et d'ailleurs: Ginette Dubé et Marie-Hélène Dubé</b>	<b>17-18</b>
<b>Activité de la régionale de Québec</b>	<b>18</b>
<b>Hommages à Paul-André Dubé</b>	<b>19-21</b>
<b>En mémoire de A. Claveau, C.-E. Jeannotte, Madeleine D.-Couturier, D. Roy, Irène Dubé, Johanne Dubé, R. Guénette, Martin Dubé</b>	<b>22-23</b>
<b>Rassemblement annuel 2009 et recherche de candidats</b>	<b>24</b>

## Le mot du président

**Salut à toi Paul-André. Nous poursuivrons ton beau travail. par Richard Dubé**

### Le Bé

Bulletin d'information et de liaison de  
l'Association des Dubé d'Amérique,  
CP 10090, Succ. Sainte-Foy,  
Québec (QC), G1V 4C6

#### Conseil d'administration

**Richard Dubé** (Québec), président  
418-658-0458

Courriel: richarddube@sympatico.ca

**Gilles Dubé** (Longueuil), v.-prés. et trésorier  
450-677-2672

Courriel: dube.g@videotron.ca

**Nelson Dubé** (Québec), secrétaire  
418-653-5899

Courriel: nelson.dube@sympatico.ca

**Carl Dubé** (Montréal), directeur  
514-722-7613

Courriel: carl.dube@creationsavatar.com

**Walter Dubé** (Québec), directeur  
418-650-2557

Courriel: walterdube@videotron.ca

**Guy Dubé** (Otterburn Park), directeur  
450-467-2107

Courriel: guydube@videotron.ca

**Joseph Dubé** (Edmundston), directeur  
506-735-6850

Courriel: josan@nb.sympatico.ca

**Julien Dubé** (Rimouski), directeur  
418-723-5134

Courriel: dubead@globetrotter.net

**Jean-Claude Dubé** (Ottawa), directeur  
(613) 730-2001

Courriel: jcdube@magma.ca

Ce bulletin, publié trois fois par année, est distribué aux membres de l'Association des Dubé d'Amérique et à certains organismes intéressés à l'histoire des familles.

Cotisation annuelle: 20 \$  
donnant droit au bulletin  
et aux activités de l'ADA.

Le Bé seul: 5 \$ le numéro.

L'Association est membre de la  
Fédération des familles-souches  
québécoises.

#### Rédacteur en chef

Suite au décès de Paul-André, la fonction est présentement sans titulaire.

#### Comité de rédaction

Nelson Dubé, Richard Dubé

#### Collaboration technique et littéraire

Françoise Dorais, Doris Drolet

#### Dépôt

Bibliothèque nationale du Québec  
Archives nationales du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada



*Après avoir exprimé notre peine et partagé notre chagrin, ce nouveau Le Bé a été terminé. Il vous parvient en plein cœur de l'été. Il avait été planifié par Paul-André, mais il a finalement été concocté par Nelson en collaboration avec Françoise Dorais, la compagne de Paul-André, et moi-même. Comment ne pas évoquer avec émotion le départ de notre camarade et ami Paul-André! Comment ne pas rappeler son souvenir vivant et sa mémoire! Vous me permettez de dire encore une fois comment nous l'aimions, comment il nous aimait et comment nous nous sommes appréciés. Paul-André formait avec quelques autres collègues, la garde rapprochée*

*de l'Association des Dubé d'Amérique, celle qui anime votre Association et qui, avec quelques autres collègues, inspire ses actions et son engagement, assure le suivi de ses petits et grands projets. Les premiers compagnons de route se comptent maintenant sur les doigts de la main. S'il nous arrive parfois de douter de nous-mêmes, la présence d'êtres chers avec qui nous partageons un idéal ravive notre ardeur et nous invite à poursuivre notre engagement. Le départ prématuré de Paul-André soulève bien des questions et m'incite à réfléchir avec vous à l'avenir de notre Association.*

*Ce numéro du Le Bé termine le cycle de la direction éditoriale que Paul-André et Charles-Henri ont assumé depuis la fondation de l'ADA, sauf lors de deux courts intermèdes. Il met surtout en évidence le besoin du remplacement d'un responsable du Le Bé de manière aussi efficace que productive. Il soulève la question du partage des tâches à la direction de notre organisation et au remplacement de ceux qui depuis longtemps ont généreusement donné à l'ADA. Inutile de les nommer, vous les connaissez. Ils assument des postes de responsabilité depuis plusieurs années, certains depuis la fondation de l'Association. Il devient impératif de revoir la charge de travail des membres du comité exécutif et de faire appel à la collaboration de tous les administrateurs du conseil d'administration. La nouvelle proposition du règlement numéro 1 de notre Association jointe à ce bulletin sera discutée et votée lors de notre prochaine assemblée générale à Ottawa, le 3 octobre prochain. De récentes démarches auprès des Archives de la Côte du Sud vous seront communiquées de même que nos interventions relatives au fonds Raymond-Dubé auprès du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Un hommage à Jean-Claude Dubé, un membre de la première heure et historien émérite de cette université sera rendu.*

*Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'équipe que l'autre Jean-Claude, notre directeur de la région de l'Outaouais-Abitibi-Témiscamingue, a regroupée et qui s'occupera de l'accueil et de l'animation de notre journée dans la capitale fédérale. J'invite tous les membres de l'ADA et tout particulièrement ceux de la région de Gatineau-Ottawa et des régions de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie, à se joindre à nous et à venir découvrir ou redécouvrir les beautés de l'Outaouais québécois et ontarien. Une belle journée vous est proposée. On vous y attend nombreux!*

## LE MEMBERSHIP DE L'ADA au 30 juin 2009

par Nelson Dubé

- Région 1 : Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière  
 Région 2 : Montérégie, Sherbrooke  
 Région 3 : Québec, Mauricie, Beauce, Appalaches, Charlevoix  
 Région 4 : L'Islet, KRTB, Madawaska  
 Région 5 : Est du Québec, Restigouche  
 Région 6 : Outaouais et Abitibi-Témiscamingue

### PAR RÉGION

RÉGION	EN RÈGLE	À RENOUELER	TOTAL
1	60	7	<b>67</b>
2	48	4	<b>52</b>
3	107	10	<b>117</b>
4	61	3	<b>64</b>
5	33	3	<b>36</b>
6	26	0	<b>26</b>
AUTRES	24	2	<b>26</b>
	<b>359</b>	<b>29</b>	<b>388</b>

### Membres en règle au 30 juin

2001	330 membres
2002	336 membres
2003	331 membres
2004	327 membres
2005	356 membres
2006	365 membres
2007	380 membres
2008	367 membres

### PAR TRIMESTRE

TRIMESTRE	EN RÈGLE	À RENOUELER	TOTAL
1 <sup>er</sup> (1 janvier-31 mars)	92	29	<b>121</b>
2 <sup>ème</sup> (1 août - 30 juin)	85	0	<b>85</b>
3 <sup>ème</sup> (1 juillet - 30 septembre)	121	0	<b>121</b>
4 <sup>ème</sup> (1 octobre - 31 décembre)	61	0	<b>61</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>359</b>	<b>29</b>	<b>388</b>

### Membres récents

Le numéro du groupe dans le tableau indique le lien de la personne avec le répertoire du livre *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*.

Membre	Numéro	Groupe
<b>Michel Dubé</b> , St-Félicien	773	3973
<b>René Dubé</b> , Verdun (Mtl)	774	5011
<b>Jean-Claude Dubé</b> , Perly (Suisse)	775	3252
<b>Gisèle Dubé</b> , Chambly	776	2989

# PIERRE DUBÉ ET LA TROISIÈME MARIE LÉVESQUE

par Nelson Dubé et Émile Dubé

Dans un article précédent, publié dans le no 40 du bulletin, décembre 2008, nous avons révélé la confusion qui a existé depuis belle lurette chez les généalogistes autour de couples rattachés à Montézuma Dubé et Marie Lévesque. Il nous fut possible de recréer avec certitude la famille de l'authentique Montézuma Dubé et de sa Marie Lévesque. Notre répertoire des mariages dans sa version originale comportait deux mauvais branchements avec un certain Léonidas Dubé qui avait aussi épousé une Marie Lévesque à Saint-Pacôme. Après avoir effectué les modifications qui s'imposaient, nous nous retrouvons avec dix mariages au numéro 1770. Or, seulement six d'entre eux concernaient des enfants issus du mariage de Montézuma Dubé et Marie Lévesque. Quelle était l'origine des enfants associés à quatre autres mariages, provenant du répertoire de la paroisse St. John the Baptist (SJB) à West Warwick au Rhode Island, qu'on attribuait à Montézuma-Pierre Dubé et Marie Lévesque?

## Les enfants de Pierre Dubé et Marie Lévesque

Un retour au répertoire de SJB nous informe que les parents de Marguerite-Irène, Yvonne, Berthe et Gérard Dubé étaient Pierre Dubé et Marie Lévesque. Il est également mentionné que ces Dubé étaient originaires de St-Pacôme. Vérification faite au registre de cette paroisse, on retrouve des enfants nés du couple tout au long de la période qui va de 1897 à 1916. Le recensement de 1911<sup>1</sup> à Saint-Pacôme est très explicite sur leur famille alors composée de 8 filles et 2 garçons. Pierre Dubé et son épouse Marie Dubé – plus précisément Lévesque – ont alors 39 ans selon le recensement. Voici les données sur leurs enfants en combinant la liste du recensement et les informations tirées des registres paroissiaux de Saint-Pacôme et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ces localités font partie du comté traditionnel de Kamouraska.

LISTE DES ENFANTS DE PIERRE DUBÉ ET MARIE LÉVESQUE

PRÉNOMS	DATE DU BAPTÊME	LIEU DU BAPTÊME	RECENS. DE 1911
Marie-Amarilda <sup>2</sup>	19 novembre 1897	St-Pacôme	
Joseph- <b>Albert</b>	19 décembre 1898	St-Pacôme	12 ans
<b>Rose-Anna-Exilda</b>	28 juin 1900	La Pocatière	10 ans
J.-Wilfrid-Narcisse <sup>3</sup>	26 septembre 1901	St-Pacôme	
<b>Marie-Louise-Bernadette</b>	9 novembre 1903	La Pocatière	8 ans
Amarilda- <b>Antoinette</b>	16 août 1905	St-Pacôme	6 ans
M.-Blanche- <b>Émilienne</b> <sup>4</sup>	11 mars 1906	St-Pacôme	5 ans
J.- <b>Gérard-Léonidas</b>	10 mars 1907	St-Pacôme	4 ans
M.-Adrienne- <b>Yvonne</b>	29 août 1908	St-Pacôme	2 ans <sup>6</sup>
M.-Joséphine- <b>Albertine</b> <sup>5</sup>	31 mars 1909	St-Pacôme	3 ans
M. <b>Marguerite-Irène</b>	5 mars 1910	St-Pacôme	1 an
M.-Bernadette- <b>Alice</b> <sup>7</sup>	2 mars 1911	St-Pacôme	3 mois
M.-Geneviève- <b>Bernadette</b>	3 août 1912	St-Pacôme	
M.-Catherine- <b>Berthe</b>	11 septembre 1914	St-Pacôme	
J.-André-Lucien <sup>8</sup>	17 août 1916	St-Pacôme	

<sup>1</sup> <http://automatedgenealogy.com/census11/View.jsp?id=110232&highlight=48>, Kamouraska, district 18, St-Pacôme, pages 37 et 38, famille 1197.

<sup>2</sup> Elle est décédée le 2 août 1898 à Saint-Pacôme.

<sup>3</sup> Nous n'avons pas retrouvé sa date de décès.

<sup>4</sup> Elle est décédée le 30 juillet 1914 à Saint-Pacôme.

<sup>5</sup> Au recensement, on avait inversé Yvonne et Albertine dans la présentation et les âges avaient aussi été intervertis.

<sup>6</sup> Il semble qu'elle soit décédée relativement jeune, mais après 1916. Nous ignorons le lieu et la date de son décès.

<sup>7</sup> Elle est décédée le 3 septembre 1911 à Saint-Pacôme.

<sup>8</sup> Il est décédé le 13 décembre 1917 à Saint-Pacôme.

Personne ne semble avoir retrouvé l'acte du mariage de Pierre Dubé et Marie Lévesque. Toutefois, le baptême de leurs enfants comporte des indices fort précis sur leur origine respective. Au registre de Saint-Pacôme, le 16 août 1905 au baptême de Amarilda-Antoinette, le parrain est Jules Dubé et son épouse Amarilda Paradis. L'acte mentionne que le parrain est le cousin du père. Le 10 mars 1907, Joseph-Gérard-Léonidas a comme parrain Léonidas Dubé et son épouse Marie Lévesque. Donc, la **mère** et la **marraine** sont parfaitement homonymes et nous retrouvons un couple présenté dans l'article précé-

dent. Le prêtre inscrit que Léonidas est le cousin du père. Léonidas et Jules étaient des frères et les fils de Félix Dubé et Annie Beaulieu. Au baptême d'Albertine, le 31 mars 1909, la marraine est une certaine Hermance Dubé. C'est cependant au registre de La Pocatière, consulté ultérieurement, que se retrouve la pièce maîtresse du branchement de Pierre. Au baptême de Rose-Anna, le 28 juin 1900, le parrain Eugène Dubé est présenté comme oncle de l'enfant et Marie-Hermance Dubé, la marraine, comme la tante de l'enfant.

#### LE BRANCHEMENT DE PIERRE DUBÉ

PRÉNOM DUBÉ	DATE DU MARIAGE	CONJOINT	LIEU DU MARIAGE
Émélie	15-09-1857	Michel DIONNE	Rivière-Ouelle, Kamouraska
Nathanael	07-09-1858	Esther GIASSON	St-Jean-Port-Joli, L'Islet
Théophile	08-01-1861	Olympe GIASSON	St-Jean-Port-Joli, L'Islet
Félix	08-11-1864	Marie-Anne HUDON/BEAULIEU	La Pocatière, Kamouraska
<b>Pierre</b>	<b>24-01-1871</b>	<b>Elmire GAGNON/BELZILE</b>	<b>Rivière-Ouelle, Kamouraska</b>
Alexandrine	09-01-1872	Alphée LÉVESQUE	Rivière-Ouelle, Kamouraska
Magloire	14-07-1879	Camille LEMIEUX	St-Sylvestre, Lotbinière
Joseph	24-11-1890	Marie THÉRIAULT	St-Pacôme, Kamouraska

Il faut chercher le père de Pierre Dubé dans la famille du tableau qui précède, formant le groupe 308 au répertoire, étant donné que Jules et Léonidas Dubé, enfants de Félix Dubé et Marie-Anne Beaulieu, étaient ses cousins.

L'hypothèse la plus plausible nous semblait celle portant sur Pierre Dubé époux de Elmire Gagnon, dite Belzile. Nous avons retrouvé seulement trois mariages parmi leurs descendants durant la période de recherche qui a mené à la publication du répertoire. Ils sont situés au numéro 904. Marie-Louise a épousé Pierre Lesieur à St. John the Baptist, West Warwick le 17 juin 1901. Son frère Aimé y a épousé au même endroit Françoise Ouellette le 10 janvier 1916. Puis un mariage tardif de Marie-Stella à Pierre Lesieur<sup>9</sup> le 21 janvier 1943, à Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal. Ceci nous a semblé particulièrement mince comme descendance pour une famille canadienne-française de l'époque. De plus les mariages de West Warwick se trouvaient exactement au même endroit que ceux retrouvés pour des enfants de Pierre et Marie Lévesque une génération plus tard.

#### La famille de Pierre Dubé et Elmire Gagnon

Pierre ayant épousé Elmire à Rivière-Ouelle, cette locali-

<sup>9</sup> Il nous semble hautement probable que Pierre Lesieur a épousé successivement deux sœurs de la même famille.

té voisine de Saint-Pacôme a retenu ensuite notre attention. Le recensement<sup>10</sup> de Rivière-Ouelle en 1881 fournit une famille composée de Pierre Dubé, son épouse Alexandrine<sup>11</sup>, ses enfants Pierre<sup>12</sup> (9 ans), Hermance<sup>13</sup> (8 ans) Délia<sup>14</sup> (6 ans) Eugénie<sup>15</sup> (5 ans), Marie-Aimée<sup>16</sup> (3 ans), Joseph<sup>17</sup> (2 ans) et Marie<sup>18</sup> (5 mois).

<sup>10</sup> Kamouraska, district 42, Rivière-Ouelle, Sous-district C, page 6, maisonnée 20.

<sup>11</sup> Elmire devient aussi systématiquement Alexandrine entre 1879 et 1885 dans les actes de naissance des enfants du couple consignés au registre de Rivière-Ouelle.

<sup>12</sup> Il fut baptisé Pierre-Ludger le 22 mai 1871 à Rivière-Ouelle.

<sup>13</sup> Elle fut baptisée Marie-Albina le 23 juin 1872 à Rivière-Ouelle.

<sup>14</sup> Elle fut baptisée Marie-Délia le 10 janvier 1875 à Saint-Pacôme. Son parrain fut Félix Dubé et sa marraine Annie Beaulieu.

<sup>15</sup> Elle fut baptisée Marie-Stella-Eugénie le 12 mai 1876 à Rivière-Ouelle.

<sup>16</sup> Elle fut baptisée Marie-Vitaline le 15 juillet 1877 à Rivière-Ouelle.

<sup>17</sup> Il fut baptisé Joseph-Alphée le 16 février 1879 à Rivière-Ouelle. À la toute fin de nos recherches, nous avons trouvé sur un site Internet son mariage du 21 mai 1913 avec Augusta McCormick, réalisé à St-Jacques, Danielson, Connecticut.

<sup>18</sup> Elle fut baptisée Marie-Aimée le 22 octobre 1880 à Rivière-Ouelle. Elle est décédée en bas âge, car on ne la retrouve pas au recensement suivant.

Dix ans plus tard, le recensement<sup>19</sup> de 1891 à Saint-Pacôme nous donne Pierre et son épouse Edmire (sic) accompagnés de Pierre, Armance, Dalia, Marie, Joseph, Eugène<sup>20</sup>, François<sup>21</sup> et Aimé (4 ans). Finalement, au recensement<sup>22</sup> de 1901 à Saint-Pacôme, on retrouve sous un même toit, Pierre Dubé, veuf, âgé de 67 ans et trois enfants : Hermance (28 ans), Eugène (18 ans) et François (15 ans).

Le recoupement de tous ces indices, notamment le baptême de Rose-Anna à La Pocatière en 1900 où Eugène et Hermance étaient parrain et marraine, jumelé avec le recensement de 1901 à Saint-Pacôme, nous permettent d'affirmer que Pierre Dubé, époux de Marie Lévesque, était bien le fils de Pierre Dubé et Elmire Gagnon dite Belzile. Il était le neveu de Félix Dubé et le cousin de Léonidas Dubé, qui a aussi épousé une Marie Lévesque.

### La troisième Marie Lévesque

Les baptêmes nous ont aussi permis de situer Marie Lévesque<sup>23</sup> dans sa famille. La présence de sa sœur Lumina, de ses frères Ludger, Joseph et Louis, de leurs conjoints respectifs clairement identifiés comme oncles et tantes des enfants pour lesquels ils sont parrains et marraines, font de Louis Lévesque et Davide (Daville) Lévesque les parents de Marie. Le mariage des parents de Marie eut lieu le 21 novembre 1865 à St-Pacôme.

La validation des informations est une tâche essentielle et parfois périlleuse en généalogie. Les généalogistes antérieurs ont essayé de résoudre le problème de «Marie Lévesque» de St-Pacôme en misant sur des informations limitées. Le résultat fut de diminuer constamment le nombre de Dubé en relation avec «Marie Lévesque» et de faire de Montézuma Dubé, le pivot de cette limitation. Ce n'est qu'en accumulant des preuves qui ont fait apparaître deux, puis trois Marie Lévesque différentes que chaque Dubé a récupéré sa singularité. Montézuma, Léonidas et Pierre sont des personnes différentes et non simplement des individus ayant jonglé avec des prénoms différents. Aucune recherche n'est définitive. Où sont passés les autres enfants de Pierre et Elmire (Alexandrine) Gagnon ? Où se sont mariés Pierre et Marie Lévesque ? Bien que nous ignorions toujours le lieu et la date précise

<sup>19</sup>. ANQ, Kamouraska, district 159, Rivière-Ouelle, p. 49, famille 190.

<sup>20</sup>. Il fut baptisé Henri-Eugène-Ernest le 21 octobre 1882, à Rivière-Ouelle.

<sup>21</sup>. Il fut baptisé Charles-François le 11 août 1885 à Rivière-Ouelle.

<sup>22</sup>. ANQ, Kamouraska, district 159, St-Pacôme, section N-2, page 4, famille 30.

<sup>23</sup>. Marie fut baptisée le 7 mai 1872 à La Pocatière.

du mariage de Pierre et Marie, leur présence à Saint-Pacôme pour fonder foyer au milieu de leur parenté a permis de les relier avec une relative facilité à leur lignée. Qu'étaient devenus les enfants pour lesquels nous n'avions pas retrouvé d'informations sur le mariage ? Lorsque nos répertoires sont muets, il existe maintenant un réflexe significatif : le séjour aux États-Unis.

### PIERRE ET MARIE AUX ÉTATS-UNIS

Nous avons d'abord présumé que leur mariage eut lieu quelque part au pays de l'oncle Sam vers 1896 : c'est ainsi que nous les avons ajoutés à notre répertoire. Les quatre mariages de West Warwick au Rhode Island, réalisés au cours des années 1930, ont été déplacés de leur branchement avec Montézuma vers cette nouvelle lignée. Par ailleurs, ces mariages constituaient certainement des indices très sérieux sur la suite de l'histoire de la famille. Quand Pierre et Marie ont-ils quitté Saint-Pacôme pour la Nouvelle-Angleterre avec leur nombreux enfants ?

### Le pivot de la suite du récit : Marie-Louise Dubé épouse de Albert Bérubé

L'ayant informée de notre enquête, notre collaboratrice habituelle aux États-Unis, Linda Coté-Dubé, nous fit parvenir un extrait d'un article du *The Providence Journal* en date du 12 février 2006. Ce dernier relate le décès de Marie-Louise (Dubé) Bérubé, âgée de 102 ans, au Riverview Healthcare Community à Coventry. On l'identifie comme la fille des défunts Pierre Dubé et Marie Lévesque. On situe sa naissance à La Pocatière et mentionne qu'elle était la veuve d'Albert L. Bérubé. Suit une énumération des membres décédés de sa famille : Albert, Gérard et Bernadette Dubé, Yvonne Lebeau, Rose-Anna Lesieur, Margaret (sic) Marchessault et Antoinette Pelletier. Elle laisse dans le deuil sa sœur Berthe Bélanger, habitant aussi au Riverview Healthcare Community de Coventry et une nièce, Françoise Woods de West Warwick.

Cet extrait d'une chronique nécrologique venait confirmer les quatre mariages de West Warwick et ouvrait la porte à de nouvelles découvertes. Émile Dubé trouva d'abord dans un répertoire<sup>24</sup> portant sur les mariages à l'étranger d'enfants baptisés à La Pocatière des informations inattendues mais dignes d'intérêt. Tiré d'une note marginale au registre, on y mentionne que Bernadette (sic)<sup>25</sup> Dubé, fille de Pierre et Marie Lévesque, baptisée

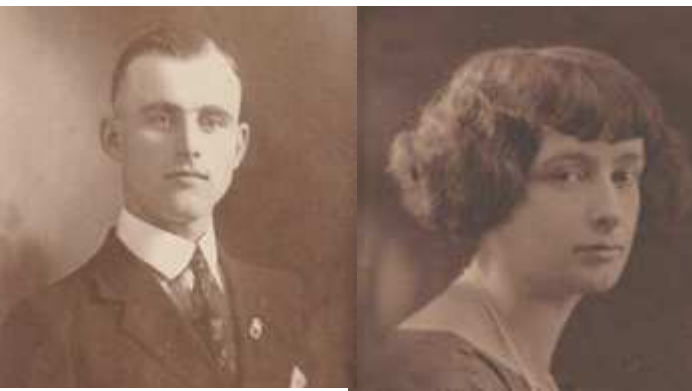
<sup>24</sup>. Armand Proulx, *Mariages de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1715-1972*, 1979. Annotations marginales en appendice, p. 37.

<sup>25</sup>. L'auteur a choisi le dernier prénom donné à son baptême qu'elle n'a jamais porté dans la vie courante. En toute autre circonstance, elle est appelée Louise ou Marie-Louise.

le 9 novembre 1903 dans cette paroisse, a épousé Albert Bérubé à Notre-Dame-du-Bon-Secours, Providence le 27 septembre 1926. Quelques semaines plus tard, il a trouvé d'autres informations du même type provenant d'un autre livre du même auteur<sup>26</sup> portant sur Rivière-Ouelle. Ces informations concernaient cette fois Albert Bérubé, fils de Pierre et Joséphine Martin, qui y fut baptisé le 22 juin 1898. L'annotation spécifie que la paroisse de son mariage avec Louise Dubé était Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Providence. Malgré nos recherches, il fut impossible de localiser une paroisse Notre-Dame-du-Bon-Secours à Providence. Par contre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil était une paroisse bien connue de la localité de Phenix, voisine de West Warwick, à cette époque. Cette version était infiniment plus plausible. Les deux notes visaient certainement le diocèse de Providence qui englobe West Warwick et les environs, plutôt que la ville de Providence. Signalons que Marie-Louise et Albert pouvaient fort bien se connaître avant de se retrouver aux États-Unis, car ils provenaient de localités voisines. Ceci nous permettait d'ajouter un enregistrement à notre répertoire des mariages. L'article reçu de Linda ajoutaient que la cérémonie funèbre de Louise en février 2006 a eu lieu à «Our Lady of Good Counsel Church, 60 Pleasant Street, West Warwick». Nous présumons avec un haut niveau de certitude que c'était la même paroisse, sinon la même église, où elle s'était mariée.



*Cette photo date de 1916, peu de temps après la naissance de Lucien qui se trouve sur les genoux de Pierre. Près de lui se trouvent les plus jeunes de la famille: Marguerite, Bernadette et Berthe. Marie complète la première rangée. Dans l'ordre habituel, on retrouve sur la deuxième rangée Albertine, Yvonne et Gérard. À l'arrière, se trouveraient Antoinette, Marie-Louise, Rose-Anna et Albert. Selon le voisinage de la famille au recensement de 1911 et le témoignage de Gratielle Bérubé, une nièce d'Albert Bérubé, la famille de Pierre habitait le rang de la Cannelle à proximité du village de St-Pacôme.*



*Le couple Albert Bérubé et Marie-Louise Dubé est celui qui a laissé les souvenirs les plus vivaces chez les membres de leurs familles demeurés au Québec. Des nièces d'Albert Bérubé confirment que le couple est revenu très régulièrement au Canada pour y visiter la parenté, notamment Eugène Bérubé, frère d'Albert, à La Pocatière. Marie-Louise visitait la parenté de sa mère Lévesque, car les Dubé ont apparemment tous quitté pour les États-Unis. Selon les informations reçues, ils n'auraient pas eu d'enfants. On mentionne dans la notice nécrologique que Marie-Louise fut pendant plus de 35 ans employée dans les usines de textile de la Pawtuxet Valley avant de prendre sa retraite en 1958. Ceci sous-entend qu'elle aurait été dans la région dès 1923. Quant à Albert, il aurait été mécanicien dans les mêmes usines.*

<sup>26</sup> Armand Proulx, *Les mariages de Rivière-Ouelle, 1672-1972*, 1977.

## La piste de Françoise Woods

Émile se mit ensuite en tête de retracer Françoise Woods, la nièce de Marie-Louise. Sa ténacité nous a récompensés. À partir de coordonnées postales et téléphoniques de West Warwick, il a chargé Pascal Dubé, chercheur en pharmacologie domicilié actuellement au Connecticut, d'entrer en contact avec cette dame. Dans un courriel du 9 février 2009, Pascal nous apprend qu'il a reçu un accueil chaleureux et en français de cette interlocutrice qui a confirmé à ce moment son lien avec Pierre Dubé et Marie Lévesque par sa mère Berthe Dubé-Bélangier.

Un échange de correspondance avec madame Woods permit ensuite de nous procurer des documents inédits sur la famille de Pierre Dubé et Marie Lévesque : articles de journaux, photos, cartes mortuaires. Nous en publions quelques-uns dans cette partie de l'article. Elle nous a fourni en premier lieu, la notice nécrologique de Marie Lévesque. On y situe au 10 février 1896 la date de son mariage avec Pierre Dubé. On évoque aussi le 60<sup>ème</sup> anniversaire de leur mariage célébré en février 1956 peu avant son décès survenu le 5 mai de la même année. Une seconde notice nécrologique nous apprend que Pierre va lui survivre quelques années, car il est décédé à l'âge de 88 ans le 28 novembre 1959. Dans cette notice, il est fait mention qu'il fut résidant de West Warwick au cours des

27 années précédentes. On pouvait donc faire remonter à 1932 son arrivée dans cette ville.

D'autres indices prouvent cependant que Pierre était aux États-Unis depuis plus longtemps. Dans le répertoire des naissances de St. John the Baptist (SJB) de West Warwick, accompagné de Marie, il est parrain de Joseph-Pierre-Bernard Dubé, fils de son frère cadet François et de Joséphine Bernier le 17 juillet 1927. C'est la présence officielle la plus ancienne aux États-Unis qui nous soit parvenue. La dernière allusion à un geste officiel de Pierre et Marie au Québec se trouve au registre de La Pocatière. Le 4 décembre 1920, ils sont parrain et marraine de Marguerite-Jeanne Lévesque, fille de Joseph Lévesque et Angéline Ouellet. Joseph Lévesque était le frère de Marie. Selon madame Woods, sa mère Berthe Dubé serait arrivée aux États-Unis vers l'âge de dix ans. Comme elle est née en 1914, le déménagement aurait eu lieu vers 1924.



*Pascal Dubé est le fils de Michel Dubé, un cousin d'Émile, et de Francine Bouchard de St-Pacôme. Il détient un doctorat en chimie de l'Université de Sherbrooke et un post-doctorat de l'Université de Berkeley en Californie. Il occupe actuellement un poste de senior scientist pour la firme Pfizer à Groton au Connecticut. C'est lui qui a établi le contact avec madame Frances Bélanger-Woods.*

### **Les autres alliances matrimoniales**

Le mariage d'Albert, le fils aîné de Pierre et Marie, est aussi mentionné par référence dans un imposant répertoire des naissances de la paroisse SJB de West Warwick disponible à la Société de généalogie de Québec. Cette allusion est en complément de la description du baptême

de Rose-Alma Marchessault, fille de Joseph et Élisabeth Chapdelaine, daté du 18 janvier 1897. On mentionne qu'elle a épousé Albert Dubé à OLG, donc Our Lady of Good Counsel, à Phenix le 14 septembre 1925. Un recoupement fut facile et nous permet d'affirmer qu'elle était la sœur aînée de Camille Marchessault qui a marié Marguerite Dubé, sœur d'Albert, le 4 juin 1933 à SJB de West Warwick. Contrairement à Albert Bérubé, les Marchessault étaient donc des résidents de longue date de West Warwick.

Une autre note marginale du registre de Rivière-Ouelle, citée par l'abbé Armand Proulx dans son répertoire, a permis de situer précisément la date du mariage d'Alfred Pelletier, né le 25 juin 1897, fils d'Alphonse et Amélia Michaud, avec Antoinette Dubé. Il est inscrit «marié à Providence, RI, le 19 septembre 1927». Ils ont fait baptiser plusieurs enfants à SJB dont une fille Marie-Marguerite Gisèle, le 10 juin 1931, dont le parrain et la marraine furent Pierre Dubé et Marie Lévesque. C'était un autre mariage entre enfants provenant du même coin de pays québécois. Nous avons présumé avec un haut niveau de certitude que ce mariage eut lieu à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comme les précédents. Le 21 novembre 1928, Rose-Anna Dubé et Henri Lesieur font baptiser à SJB leur fils Pierre-Joseph-Raymond. Le parrain et la marraine sont Pierre Dubé et Marie Lévesque. Nous avons obtenu confirmation que leur mariage fut célébré le 13 juin 1927 dans la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Phenix<sup>27</sup>. Quant aux mariages de Marguerite, Yvonne, Berthe et Gérard, ils nous sont connus depuis un bon moment, se trouvent dans le répertoire de notre livre et vous furent présentés dans l'article portant sur Montézuma Dubé. Bernadette est demeurée célibataire.

En conclusion de cette section, nous prétendons que la famille de Pierre Dubé et Marie Lévesque s'est d'abord installée en «banlieue» de West Warwick, plus précisément à Phenix dans le voisinage de l'église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Vers 1932, Pierre et Marie ont déménagé au cœur de West Warwick à proximité de l'église de la paroisse St. John the Baptist.

<sup>27</sup> Fort des divers recoupements concernant la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil - Our Lady of Good Counsel en anglais - nous avons lancé un courriel à une adresse fournie sur Internet. Quel fut notre étonnement de recevoir quelques semaines plus tard la liste détaillée des mariages des quatre enfants de Pierre et Marie dans cette paroisse grâce aux bons services de madame Madeleine Brown. Ce courriel a mis fin définitivement à la recherche effrénée des données sur les mariages des enfants de la famille. De plus, madame Brown nous a communiqué que Pierre y avait servi de témoin à son fils Albert lors de son mariage en septembre 1925. La famille était donc déjà aux États-Unis à ce moment-là.



## Un ralliement familial des descendants de Pierre Dubé et Elmire Gagnon

Le choix de cette région du Rhode Island pour s'installer aux États-Unis ne semble pas le fruit du hasard. Une sœur de Pierre, prénommée Délia, ayant épousé un certain François Laboissonnière, a fait baptiser une très nombreuse famille à West Warwick à compter de 1898. Rappelons les mariages de Marie-Louise, épouse de Pierre Lesieur, et d'Aimé avec Françoise Ouellette évoqués au début de cet article. Son frère François, appelé occasionnellement Frank dans les répertoires, vivait aussi dans cette région. Nous ne sommes pas loin de croire que l'acte de mariage non retrouvé de Pierre et Marie peut bien se trouver dans cette région des États-Unis. Il n'est pas exclu que ce fut pour eux un «retour aux États» après le long épisode de Saint-Pacôme. La famille de Pierre a donc rejoint de la parenté aux États-Unis, sans doute attirée par de meilleures perspectives d'emplois qu'à Saint-Pacôme, notamment pour les nombreuses filles de la famille. Les années 1920 sont celles de la prospérité et du plein emploi aux États-Unis. Ce type de région, dans laquelle se trouvaient des usines de textile, était depuis longtemps recherché par les émigrants québécois. Les usines de textile étaient aussi largement ouvertes à la main-d'œuvre féminine. Selon sa notice nécrologique, même Pierre Dubé y aurait travaillé jusqu'à l'âge vénérable de 70 ans. Les conditions de travail et les salaires<sup>28</sup> étaient probablement supérieurs à ceux offerts au Québec à l'époque. Aucun descendant de la famille immédiate de Pierre et Marie Lévesque ne semble être revenu s'installer au Québec, d'où la difficulté à obtenir des témoignages contemporains sur cette famille.

### CONCLUSION

Cette recherche sur les Marie Lévesque et leurs époux Dubé fait ressortir d'abord le problème des homonymes en généalogie. Presque toutes les régions du Québec où des familles implantées dès le 17<sup>e</sup> siècle ont vu multiplier le nombre de leurs représentants sont susceptibles de créer ce genre d'ambiguïté. Les mariages entre les Dubé et les Lévesque arrivent au second rang parmi ceux qui composent le répertoire du volume sur *Les Descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*. Ils ne sont devancés que par les unions entre les Dubé et les Pelletier.

<sup>28</sup> Pour Pierre le travail de journalier était son emploi habituel. Au recensement de 1911, à Saint-Pacôme, il est employé dans une scierie, vraisemblablement celle des Power. Il travaille 66 heures par semaine, 52 semaines par année. Sa rémunération de 400\$ par année le situait parmi les «haut salariés» de l'entreprise. On nous a aussi mentionné que ce salaire annuel comportait un séjour en forêt l'hiver et même la drave le printemps.

Le dossier qui a retenu notre attention révèle aussi un autre aspect de la vie des Québécois depuis maintenant plus d'un siècle : l'attrait des États-Unis. Des milliers de familles ont quitté le pays depuis 1880 en quête d'un sort meilleur. La première génération a essayé de recréer outre-frontière leur petit Canada français. Les jeunes vont y choisir des conjoints souvent originaires du même terroir. En d'autres circonstances, ils trouvent mari ou épouse chez d'autres familles provenant du vaste territoire québécois. À l'ombre des clochers, ils vont maintenir vivantes, au moins pour une génération, les traditions et la langue de chez nous. Nous avons également réussi à bavarder en français avec deux petites-filles de Pierre et Marie: Frances Bélanger-Woods et sœur Thérèse Dubé, une fille d'Albert Dubé. Leurs témoignages ont été très appréciés des auteurs de cet article.

Finalement, cette recherche a permis aux responsables des travaux généalogiques pour l'Association des Dubé d'ajouter une bonne dizaine de mariages solidement documentés réalisés aux États-Unis. Sur ces piliers, nous espérons toujours continuer à enrichir notre base de données avec des unions concernant des couples plus récents qui descendent de Pierre Dubé et Marie Lévesque.



*Pierre Dubé et Marie Lévesque, résidents de West Warwick. Selon la tradition orale, ils auraient d'abord vécu très brièvement à Danielson, au Connecticut, puis à Hope au Rhode Island avant de se retrouver à Phenix, puis à West Warwick. Il est aussi connu maintenant que des sœurs de Marie Lévesque, et non seulement des Dubé, ont vécu dans cette région.*

## La révision du règlement no 1, une démarche réfléchie par Guy Dubé

Après des années fébriles, ayant permis la réalisation de beaux projets comme le répertoire généalogique et le site Internet, il était temps de se donner des projets plus légers. Comme il devenait nécessaire de revoir plusieurs aspects de notre règlement numéro 1 afin de mieux adapter cette charte administrative aux réalités actuelles, l'assemblée générale de 2008 en a fait une priorité. Ainsi, une version révisée sera soumise pour adoption à l'assemblée générale 2009.

Comme en faisait mention le bulletin *Le Bé* d'avril, un comité formé de Richard, Gilles, Nelson et Guy a révisé, clause par clause, le règlement en vigueur. Une nouvelle version a été soumise au Conseil d'administration d'avril 2009 où les discussions ont de nouveau bonifié le document. Nous présentons aux membres de l'Association dans les pages suivantes du bulletin le texte résultant de ces diverses discussions tenues entre administrateurs de l'ADA.

La nouvelle version proposée du règlement numéro 1 a déplacé certaines sections reflétant notre perception de leur importance relative. Certains éléments de notre organisation, comme les régionales, ont été traités différemment étant donné le vécu de l'ADA. Ainsi, les régionales sont présentées brièvement au niveau des définitions plutôt que dans une section élaborée.

Le bulletin *Le Bé* récolte la place qui lui revient dans la version révisée du règlement. Notre publication régulière est un service grandement apprécié. Il est l'outil principal de la fidélisation des membres. Toutes les personnes occupant des postes comme « administrateur » sont maintenant appelées officiellement à y contribuer activement. De plus, le rédacteur en chef du *Le Bé* devient le vice-président de l'Association. Nous croyons que cette nomination est le reflet de l'importance de la contribution de cette personne à l'Association.

Internet est maintenant un incontournable et nous avons inclus son usage dans le règlement. En effet, notre site permet la diffusion d'information plus rapidement à un coût très abordable. Grâce à la messagerie par courriels, l'information entre administrateurs circule facilement, ce qui permet de réduire le nombre de réunions formelles des administrateurs. De plus, l'écriture permet souvent de mieux exprimer sa pensée. La nouvelle version du règlement décrit plus précisément le rôle de chacun des administrateurs de l'ADA. Le recrutement d'administrateurs sera ainsi facilité puisque les fonctions y sont plus clairement définies.

Enfin, plusieurs articles ont été légèrement modifiés afin de les rendre conformes aux réalités vécues au niveau du fonctionnement du conseil d'administration : participation aux réunions par téléphone, adoption de résolutions par courriels, vérification et production des états financiers. Malgré les changements proposés, plusieurs autres clauses sont demeurées intactes.

Le conseil d'administration de l'Association des Dubé d'Amérique recommandera à l'assemblée des membres réunie le 3 octobre 2009 à l'édifice Bibliothèque et Archives Canada d'Ottawa l'adoption du texte publié dans ce bulletin *Le Bé*, no 42, août 2009 en rapport avec la révision de son règlement no 1. Dans le cadre des discussions menant à l'adoption de cette proposition tout membre présent à cette assemblée, appuyé par un autre membre, pourra éventuellement formuler un ou des amendements au texte proposé.

## La vérification des états financiers de l'Association par Gilles Dubé

Depuis l'année dernière, la vérification des états financiers annuels de l'ADA est confiée à un comité de trois membres. Rappelons que cette année financière couvrait la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2009. Nous avons dès maintenant appliqué les nouvelles dispositions du règlement no 1 en cette matière. Les membres du comité sont recrutés par le trésorier et leur candidature est approuvée par le conseil d'administration. Ces personnes ne doivent pas faire partie du groupe des administrateurs. Je tiens à remercier cordialement les membres qui ont ainsi consenti à consacrer plusieurs heures à interroger les documents accumulés comme pièces justificatives et à valider leur utilisation dans les divers postes budgétaires. Ils doivent ensuite s'entendre sur un texte qui relate les résultats de ce qu'ils ont observé lors de cet examen des instruments comptables du trésorier. En apposant leur signature sur ce document, ils témoignent de l'exactitude des états financiers.



Dans l'ordre habituel, Émile de Montréal, Gilbert de Brossard, Pierre de Boucherville réunis chez Gilles à Longueuil.

# RÈGLEMENT NO 1 DE L'ASSOCIATION DES DUBÉ D'AMÉRIQUE

## 1. NOM DE L'ASSOCIATION

Le nom de l'Association est : Association des Dubé d'Amérique ou son sigle ADA.

## 2. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Dans les règlements de l'Association, à moins d'une disposition expresse ou contraire ou à moins que le contexte ne l'indique autrement,

«**acte constitutif**» désigne les lettres patentes du 14 septembre 1995, les lettres patentes supplémentaires de l'Association, les règlements adoptés en vertu des articles 21 et 87 de la Loi et les avis de l'article 32;

«**administrateurs**» désigne les membres du conseil d'administration (CA);

«**comité exécutif**» désigne prioritairement les administrateurs élus aux postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier. Tout autre administrateur peut faire partie du comité exécutif dans le cadre d'un mandat précis;

«**fonds de commémoration**» désigne un poste budgétaire visant à recevoir des dons et des legs de toutes sortes dans le but de promouvoir les objectifs de l'Association;

«**Loi**» désigne la Loi sur les compagnies, L.R.Q. 1977, c. C-38 et tous ses amendements subséquents;

«**membre**» désigne toute personne qui a acquitté la cotisation annuelle prescrite pour faire partie de l'Association ou qui bénéficie d'une gratuité;

«**majorité simple**» désigne cinquante pour cent plus une des voix exprimées à une assemblée ou une réunion;

«**officier**» désigne tout membre occupant les fonctions de président, de vice-président, de secrétaire ou de trésorier;

«**rédacteur en chef**» désigne le principal responsable de la publication du bulletin de liaison et d'information *Le Bé*;

«**régionale**» désigne un regroupement structuré de membres visant à améliorer l'animation à l'intérieur d'une région telle que définie par l'Association. La régionale ne jouit d'aucune personnalité juridique autonome. Elle peut compter sur un appui financier de l'Association, mais rend compte de sa gestion au conseil d'administration de l'ADA;

«**règlements**» désigne ce règlement ainsi que tous les autres règlements que l'Association pourra éventuellement adopter.

## 3. DÉFINITIONS LÉGISLATIVES

Sous réserve de ce qui précède les définitions prévues à la Loi s'appliquent aux termes utilisés dans les règlements.

**3.1 Règles d'interprétation.** À moins d'une disposition expresse ou contraire ou à moins que le contexte ne l'indique autrement, les termes employés au singulier comprennent le pluriel, ceux employés au masculin comprennent le féminin et ceux s'appliquant à des personnes physiques s'entendent aussi des personnes morales et des autres groupes non constitués en corporation.

**3.2 Primauté.** Sauf pour les définitions, en cas de conflit entre la Loi, l'acte constitutif ou les règlements, la Loi prévaut sur l'acte constitutif et les règlements et l'acte constitutif prévaut sur les règlements.

## 4. LE SIÈGE SOCIAL

Le siège social de l'Association est situé dans la localité prévue dans l'acte constitutif ou à tout autre endroit désigné par le conseil d'administration.

## 5. LES ARMOIRIES DE L'ASSOCIATION (LOGO)

**5.1 Forme et teneur.** Les administrateurs peuvent déterminer la forme et la teneur des armoiries de l'Association, établies d'après le modèle des armoiries de Jean Dubé de la Garrenne, enregistrées à l'Armorial de France, à Paris, en juillet 1698.

**5.2 Conservation et utilisation.** L'usage des armoiries est déterminé par le conseil d'administration. Son utilisation par des tiers, notamment sur l'Internet, doit respecter les normes généralement admises pour le respect du droit d'auteur et l'esprit de réciprocité adopté par l'Association. Le secrétaire conserve la documentation relative aux armoiries.

## 6. LE MEMBRE

**6.1 Qualification.** Toute personne descendant de l'ancêtre Mathurin Dubé ou de l'ancêtre Jean Dubès dit Delorme, en ligne directe ou par alliance, est particulièrement invitée à devenir membre de l'Association. Toute autre personne physique ou morale peut également devenir membre à condition de verser la cotisation requise.

**6.2 Droit d'adhésion et cotisation.** L'assemblée générale des membres, sur recommandation du conseil d'administration, fixe le montant de la cotisation annuelle des membres de l'Association.

**6.3 Carte de membre.** Le membre reçoit une carte de membre lors de son adhésion et au moment du renouvellement de sa cotisation annuelle. Le membre peut renouveler son adhésion pour une période excédant une année. Le cas échéant, cette particularité est inscrite sur sa carte de membre.

**6.4 Membre honoraire.** Les administrateurs de l'Association peuvent désigner comme membre honoraire toute personne ayant rendu des services appréciables à l'Association par son travail ou par des donations. Le membre honoraire est exempté du versement de la cotisation annuelle.

**6.5 Privilèges du membre.** Le membre reçoit le bulletin de liaison et d'information *Le Bé*. Il peut aussi accéder à la section réservée exclusivement aux membres du site Internet [www.association-dube.org](http://www.association-dube.org) et requérir tous les autres produits et services offerts par l'Association à sa clientèle en bénéficiant à l'occasion de tarifs réduits.

**6.6 Suspension.** Le membre qui n'a pas payé sa cotisation après un rappel écrit du secrétaire à l'échéance de sa carte de membre voit son statut de membre suspendu. Il peut le récupérer en tout temps en versant la cotisation requise.

## 7. L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES

**7.1 Assemblée annuelle.** L'assemblée des membres de l'Association a lieu annuellement à l'endroit, à la date et à l'heure que le conseil d'administration détermine par résolution. Le conseil doit, dans la mesure du possible, varier régulièrement le lieu de rencontre selon les régions utilisées pour définir l'appartenance territoriale de ses membres.

**7.2 Assemblée spéciale.** Une assemblée spéciale des membres de l'Association peut être convoquée par le comité exécutif, le conseil d'administration ou à la requête d'au moins dix (10) pour cent des membres à la date de convocation.

**7.3 Avis de convocation.** L'avis de convocation de chaque assemblée annuelle et/ou de chaque assemblée spéciale doit être expédié aux membres de l'Association au moins trente (30) jours avant la date fixée pour l'assemblée annuelle et au moins quinze (15) jours avant la date fixée pour l'assemblée spéciale.

**7.4 Contenu de l'avis.** L'avis de convocation à une assemblée annuelle des membres doit mentionner le lieu, la date et l'heure de l'assemblée. L'avis de convocation à une assemblée spéciale doit mentionner en plus, en termes généraux, les motifs de la convocation.

**7.5 Quorum.** Le nombre de membres présents à l'assemblée annuelle ou à l'assemblée spéciale constitue le quorum, lequel est fixé à cinq (5) pour cent des membres à la date de convocation.

**7.6 Vote.** Seuls les détenteurs des cartes de membre ont droit de vote. Toute question soumise à une assemblée des membres doit être décidée par vote à main levée, à moins qu'un vote au scrutin secret ne soit demandé ou que le président de l'assemblée ne prescrive une autre procédure de vote.

**7.7 Vote au scrutin secret.** Le vote est pris au scrutin secret lorsque le président ou au moins cinq (5) membres présents le demandent.

**7.8 Scrutateur.** S'il y a vote au scrutin secret, le président de l'assemblée nommera deux personnes, qu'elles soient ou non des membres de l'Association, pour agir comme scrutateurs.

## 8. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**8.1 Composition.** L'Association est administrée par un conseil composé de dix (10) membres dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier ainsi que six (6) directeurs issus des diverses régions définies par l'Association.

Le président sortant est membre *ex officio* du conseil d'administration sans droit de vote pour une durée maximale de deux ans.

**8.2 Élections.** A chaque année, les membres présents à l'assemblée générale élisent ou réélisent les membres du conseil d'administration dont les mandats sont venus à échéance.

**8.3 Éligibilité.** Seuls les membres de l'Association peuvent accéder à un poste d'administrateur.

**8.4 Mise en candidature.** Le comité exécutif a la responsabilité de susciter des candidatures pour combler les postes vacants au conseil d'administration. Deux critères doivent guider le choix des candidats : représentation des régions et fonctionnement efficace du conseil d'administration. Les candidats recrutés sont présentés lors de l'assemblée générale annuelle. Des candidatures peuvent également être acceptées sur proposition de membres présents à l'assemblée au moment de l'élection.

**8.5 Consentement des candidats.** Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

**8.6 Scrutin secret.** Quand il y aura plus d'un candidat à un poste, l'assemblée générale choisira par scrutin secret, à moins d'une disposition contraire et unanime de l'assemblée.

**8.7 Entrée en fonction.** Tout membre du conseil d'administration entre en fonction à la clôture de l'assemblée au cours de laquelle il est élu.

**8.8 Durée des mandats.** Chaque administrateur reste en fonction pendant deux ans ou jusqu'à ce que son successeur soit élu advenant que son mandat prenne fin avant terme. Cependant, pour assurer la continuité, le mandat de cinq (5) administrateurs prendra fin aux années paires et le mandat des cinq autres aux années impaires. L'administrateur dont le mandat prend fin est toujours rééligible.

**8.9 Démission.** Un administrateur peut démissionner en tout temps de ses fonctions en faisant parvenir au conseil d'administration par courrier traditionnel ou électronique, une lettre de démission. Cette démission prend effet à compter de la date de son envoi ou à toute autre date ultérieure fixée par l'administrateur démissionnaire.

**8.10 Destitution.** À moins de disposition contraire de l'acte constitutif, tout administrateur peut être destitué de ses fonctions avant terme, pour motif, par les membres ayant le droit de l'élire et réunis en assemblée générale ou spéciale convoquée à cette fin, au moyen d'une résolution adoptée à la majorité simple. L'administrateur visé par cette résolution doit être informé du lieu, de la date et l'heure de l'assemblée convoquée aux fins de le destituer dans le même délai que celui prévu pour la convocation de l'assemblée. Il peut y assister et y prendre la parole ou, dans une déclaration écrite et lue par le président de l'assemblée, exposer les motifs de son opposition à la résolution proposant sa destitution. Un administrateur qui fait défaut d'assister à trois réunions consécutives s'expose à la destitution.

**8.11 Fin du mandat avant terme.** Le mandat d'un administrateur prend fin en raison de son décès, de sa démission, de sa destitution ou s'il vient à perdre les qualifications requises pour être administrateur.

**8.12 Remplacement.** Tout administrateur destitué par l'assemblée de ses membres est remplacé lors de cette assemblée, si possible. Sinon, et de même dans les autres cas où la charge d'un administrateur est devenue vacante, il peut être remplacé par le conseil d'administration au moyen d'une simple résolution. L'administrateur nommé pour lui succéder demeure en fonction jusqu'à l'assemblée générale suivante. L'administrateur alors élu complète le reste du terme de son prédécesseur.

**8.13 Rémunération.** Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération en raison de leur mandat. Ils peuvent toutefois être rémunérés s'ils fournissent des services autorisés par le conseil d'administration à des conditions n'excédant pas celles applicables normalement à des personnes tierces effectuant un semblable travail.

**8.14 Indemnisation.** L'Association peut, au moyen d'une résolution du conseil d'administration, indemniser ses administrateurs, présents ou passés, de tous frais et dépenses, de quelque nature qu'ils soient, encourus en raison d'une poursuite civile à laquelle ils étaient parties en cette qualité à l'exception des cas où ces administrateurs ont commis une faute lourde ou ont agi de façon frauduleuse ou grossièrement négligente. Aux fins d'acquittement de ces sommes, l'Association souscrit une assurance responsabilité au profit de ses administrateurs.

## 9. POUVOIRS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs exercent tous les pouvoirs de l'Association sauf ceux qui sont réservés expressément par la Loi aux membres.

**9.1 Pouvoir du comité exécutif.** Le comité exécutif veille à exécuter les décisions du conseil d'administration et effectue ou supervise les tâches qui en découlent. Il a un pouvoir d'initiative, mais doit obtenir l'approbation du conseil d'administration avant de procéder.

**9.2 Dépenses.** A partir d'un budget annuel à titre de référence, les administrateurs autorisent les dépenses visant à promouvoir les objectifs de l'Association. Ils peuvent également, par résolution, permettre à un ou plusieurs officiers d'engager des ressources ou du personnel. À compétence égale et à coûts équivalents, la soumission d'un membre visant à fournir des biens ou des services à l'Association est considérée prioritairement.

## 10. LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins une (1) fois par année.

**10.1 Convocation.** Le président ou quatre (4) administrateurs peuvent convoquer une réunion du conseil d'administration. Elle peut être convoquée au moyen d'un avis envoyé par la poste ou par courriel. L'avis de convocation doit indiquer le lieu, la date, l'heure et le projet d'ordre du jour de la réunion.

**10.2 Lieu.** Les assemblées du conseil d'administration se tiennent au lieu déterminé dans chaque avis de convocation.

**10.3 Quorum.** Le quorum pour les réunions du conseil d'administration est fixé à six (6) administrateurs. Le quorum ainsi prévu doit exister pendant toute la durée de la réunion.

**10.4 Vote.** Tout administrateur a droit à un vote et toutes les résolutions adoptées au conseil d'administration ou au comité exécutif sont décidées au moins à la majorité simple. Le président détient une voix prépondérante au cas de partage des voix.

**10.5 Participation par téléphone.** Un administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration au téléphone. Cet administrateur est en pareil cas réputé y avoir assisté.

**10.6 Résolutions.** Les résolutions adoptées par le conseil d'administration dans le cadre d'une conférence téléphonique ou d'échanges par courriel ont la même valeur que celles acceptées lors des réunions formelles du conseil d'administration. Un exemplaire de ces résolutions est conservé avec les procès-verbaux des délibérations du conseil. Une codification est appliquée aux résolutions du conseil d'administration afin d'assurer un suivi et d'indiquer le moment et le mode d'adoption de chaque proposition.

## 11. LES FONCTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**11.1 Président.** Le président de l'Association est le principal officier et, sous le contrôle des administrateurs, il surveille, administre et dirige généralement les activités de l'Association. À ces fins, il est notamment autorisé à signer des effets bancaires et des contrats au nom de l'Association. Il s'occupe également des relations avec les organismes externes comme la Fédération des familles souches du Québec. Il joue un rôle actif au niveau de la rédaction du bulletin *Le Bé*. Le président de l'Association est celui qui dirige l'assemblée des membres, les réunions du conseil d'administration et du comité exécutif. Il est responsable de la préparation de l'ordre du jour et de la convocation de toutes ces rencontres. Le président exerce de plus tous les autres pouvoirs et fonctions que les administrateurs décident de lui confier.

**11.2 Vice-président.** Le vice-président est le rédacteur en chef du bulletin *Le Bé*. À ce titre, il planifie la publication des trois numéros annuels. Il anime la production écrite et veille à l'exécution des tâches connexes comme la mise en page, l'impression et l'expédition du bulletin. En lien avec cette fonction, il gère la principale base de données généalogiques de l'Association. Pour s'acquitter de ses tâches, il compte sur l'appui des autres officiers et des directeurs de l'Association.

**11.3 Trésorier.** Le trésorier a la charge générale des finances de l'Association. Il dépose régulièrement les cotisations perçues auprès des membres et les autres valeurs destinées à l'Association, notamment les dons au fonds de commémoration, au nom et au crédit de cette dernière dans l'institution financière choisie par le conseil d'administration. Il prépare un budget annuel. Il autorise les dépenses et effectue les paiements requis par sa fonction. Il verse semestriellement les allocations à toute régionale reconnue par le conseil d'administration. Il est responsable de la bonne gestion des stocks. Il rend compte régulièrement aux administrateurs de la situation financière de l'As-

sociation. Il dresse et conserve ou voit à faire conserver les livres de comptes et registres comptables adéquats. Il prépare les états financiers. Il organise et dirige la séance de vérification annuelle des livres et comptes de l'Association par les personnes autorisées à le faire. Il veille à l'exécution des rapports d'impôts annuels. Il signe tout contrat, document ou autre écrit nécessitant sa signature et exerce les pouvoirs et remplit les autres tâches que les administrateurs peuvent lui confier ou qui sont inhérentes à sa charge.

**11.4 Secrétaire.** Le secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association. Il rédige le compte rendu de l'assemblée annuelle ou spéciale et des réunions du conseil d'administration et du comité exécutif. Il garde copie de tous les comptes rendus dans un livre tenu à cet effet. Il est chargé des archives administratives de l'Association, y compris les livres ou fichiers contenant les noms et adresses des administrateurs de l'Association. À ce titre, il complète la déclaration annuelle au registraire des entreprises. Il est chargé de tenir à jour le répertoire des membres en collaboration avec le trésorier, de transmettre à chacun sa carte de membre et d'aviser le membre qui n'a pas acquitté sa cotisation à l'échéance prescrite pour son renouvellement. Le secrétaire est le premier responsable de l'animation du site Internet et il communique à chaque membre les coordonnées utiles pour accéder à la section qui lui est réservée. Il s'occupe de la mise à jour de la base de données sous-jacente au répertoire des mariages et unions matrimoniales. Il conserve un lien étroit avec le responsable de la publication du bulletin *Le Bé*. Il exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le conseil d'administration.

**11.5 Aménagement des tâches.** Sous réserve que toutes les tâches soient effectuées, les officiers peuvent convenir d'une répartition différente de celle prévue au règlement. En cas d'incapacité d'un officier à exercer à court terme les tâches qui lui sont dévolues, les autres officiers et/ou des directeurs sont appelés à assumer la relève.

**11.6 Directeurs.** Les directeurs sont au premier chef des représentants régionaux. À cette fin, ils doivent être attentifs à tout événement concernant les membres ou les Dubé habitant leur région. Ils collaborent à la publication du bulletin *Le Bé* et à l'animation du site Internet en fournissant des informations ou en rédigeant des articles. Ils peuvent aussi organiser des rencontres, animer des kiosques ou autres activités susceptibles de favoriser le recrutement de nouveaux membres. Le directeur donne suite aux consultations effectuées par les officiers de l'Association et participe aux réunions du conseil d'administration. Il exécute tout autre mandat qui peut lui être confié par le conseil d'administration. Dans le cadre de ces mandats, le directeur est considéré comme un membre du comité exécutif.

**11.7 Autres postes et fonctions.** Le conseil d'administration peut former des comités et désigner des membres à toute fonction qu'il juge utile pour la bonne marche de l'Association.

## 12. LES ÉTATS FINANCIERS ET LEUR VÉRIFICATION

**12.1 Exercice financier.** L'exercice financier de l'Association débute le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars. À la fin de chaque exercice financier, l'Association produit des états financiers.

**12.2 Rapport annuel.** Un document sommaire décrivant fidèlement la situation financière de l'Association est remis aux membres qui participent à l'assemblée annuelle. Une copie intégrale des états financiers est également publiée dans la section réservée aux membres sur le site Internet.

**12.3 Vérification des livres.** La vérification des livres et des états financiers est confiée à un comité de trois personnes recrutées parmi les membres de l'Association ne faisant pas partie du conseil d'administration. Ces membres sont proposés par le trésorier et approuvés par le conseil d'administration. Ce comité rédige un rapport d'examen des états financiers qui est présenté à l'assemblée annuelle suivante par un membre dudit comité.

## 13. DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

**13.1 Procédure.** Avant d'entreprendre les démarches prescrites par la loi lors de la cessation des activités de l'Association et de la dissolution de la corporation, les administrateurs doivent s'assurer que l'ADA est en mesure d'assumer ses obligations financières. Ils doivent obtenir l'autorisation des membres dans le cadre d'une assemblée annuelle ou d'une assemblée spéciale.

**13.2 Disposition des biens.** Les biens résiduels, s'il en subsiste, seront légués à un organisme culturel dont la mission et le mandat sont de protéger et de mettre en valeur les archives d'organismes comme l'ADA.

## 14. AMENDEMENT DU RÈGLEMENT

**14.1 Avis d'amendement.** Toute proposition pour amender ce règlement doit porter la signature d'au moins cinq (5) membres et parvenir par écrit au secrétaire au moins trente (30) jours avant la date de l'assemblée annuelle où la dite proposition doit être soumise. Le secrétaire fait parvenir à tous les membres le texte des propositions soumises au moins vingt (20) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

**14.2 Vote d'amendement.** Les changements au règlement exigent, pour leur adoption, le vote de la majorité simple des membres présents à l'assemblée annuelle.

## 15. ADOPTION

Ce règlement a été adopté à l'assemblée de fondation de l'ASSOCIATION DES DUBÉ D'AMÉRIQUE tenue à Sainte-Foy le 31 août 1996.

La présente version révisée a été adoptée à l'assemblée annuelle tenue à Ottawa le 3 octobre 2009.

## CATHERINE DUBÉ, JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

par Nelson Dubé et Pascale Dubé

C'est Charles-Henri Dubé, le premier rédacteur en chef de notre bulletin *Le Bé*, qui a attiré mon attention sur des articles<sup>1</sup> rédigés pour la revue *Québec Science* par cette descendante de Mathurin Dubé et Marie Campion. La qualité des reportages que j'y ai lus, tant au niveau du fond que de la forme, a suscité chez moi le désir d'en savoir davantage sur elle et ses origines familiales. Le premier contact fut établi par le biais de son employeur et j'ai ensuite chargé ma fille Pascale, résidant à Montréal tout comme Catherine, de solliciter une entrevue. Cette dernière a aimablement accepté de donner suite à notre proposition. Elle nous a également équipés d'excellentes photos provenant de l'album de famille et portant sur plusieurs générations. C'est donc avec grand plaisir que nous allons vous la présenter brièvement dans les quelques paragraphes qui suivent.



Catherine et sa sœur cadette Isabelle devant leur demeure à Rivière-du-Loup en 1979.

<sup>1</sup> Son article *Des synapses et des lettres*, publié dans le numéro de septembre 2008, dans lequel elle retrace les bouleversements successifs dans l'apprentissage de la lecture chez les jeunes Québécois au cours des 40 dernières années a ébloui l'ex-enseignant que je suis. Elle y retrace les origines idéologiques et scientifiques des théories d'apprentissage qui sous-tendent les méthodes proposées et trace un bilan honnête du résultat mitigé des divers «réformes».

Catherine est la fille de Guy et de Murielle Michaud qui ont uni leur destinée à Rivière-du-Loup en 1972. Son grand-père, Albert, a épousé Laurente Ouellet à l'Isle-Verte en 1942. Notre répertoire sur *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion* révèle rapidement toutefois que la famille d'Albert était originaire de Notre-Dame-du-Lac et qu'elle fait partie d'une lignée bien connue à l'Association des Dubé : celle du regretté Laurent Dubé, dit le Pilote, et des nombreux membres de cette famille qui font encore partie de l'ADA. Albert était en effet le cousin de Laurent. Catherine fait partie de la 12<sup>ème</sup> génération de Dubé installée en Amérique et descend plus précisément de Louis, fils de Mathurin. Albert a surtout exercé le métier de garagiste à Rivière-du-Loup.



Albert Dubé et Laurente Ouellet, les grands-parents de Catherine ont élevé leur famille dans une jolie demeure située au 1, rue St-Laurent à Rivière-du-Loup. Le garage d'Albert se trouvait sur la rue Fraser. Albert étant décédé avant la naissance de Catherine, elle ne l'a pas connu en personne.

Catherine, l'aînée d'une famille de sept enfants, est née à Rivière-du-Loup, paroisse St-Ludger, en 1973. Elle a habité une maison centenaire, qu'elle a beaucoup appréciée, sur la rue Témiscouata ayant appartenu à son arrière-grand-mère-maternelle Paradis. Une caractéristique additionnelle de cette résidence était sa proximité avec une voie ferrée. Le secteur était surtout habité par des personnes âgées et il y avait peu d'enfants de son âge. En revanche, le grenier était meublé par de nombreuses revues, notamment des *Reader's Digest*. Elle est devenue très jeune une grande lectrice dotée d'une imagination fertile. Elle a fait ses études primaires à Rivière-du-Loup aux écoles Sacré-Cœur et Vézina. Elle y a commencé son secondaire à l'école Notre-Dame. Puis ce fut en 1988 le déménagement de la famille à Neufchatel, un quartier situé au nord de la ville de Québec, où son père a déniché un très bon emploi comme mécanicien. Catherine a terminé son secondaire à la polyvalente de l'endroit. Puis, elle a poursuivi sa formation collégiale au Cegep F.-X.-Garneau où elle obtenu un DEC en sciences. C'est ensuite le curriculum familial des résidents de Québec qui l'a menée à l'Université Laval de 1993 à 1997. Elle y a obtenu un baccalauréat en communication publique avec un bloc complémentaire en biologie. Au cours de l'année 1997-1998, elle a ajouté un certificat en rédaction technique comme corde supplémentaire à son arc.



*Famille de Catherine réunie au mariage de son frère François en 2008. Dans l'ordre habituel, Guy et Murielle, les parents de Catherine. Martine, François, Michel, Marie-Michelle Pouliot, Isabelle, Stéphanie, Amélie et Catherine.*

Elle a commencé ses activités professionnelles au pied de l'échelle au journal *Le Soleil* de Québec comme correctrice d'épreuves et a exécuté d'autres mandats de même type pour de nombreux autres organismes dont le Conseil des monuments et sites du Québec. Elle a aussi inauguré sa carrière de journaliste comme pigiste dès la fin de ses études universitaires. La revue *Québec Science* fait partie depuis longtemps de sa liste de «clients», mais elle a aussi produit des articles portant sur la santé pour *Sélection du Reader's Digest* et sur d'autres sujets de nature écologique ou scientifique pour d'autres éditeurs.

En 2000, elle quitte son appartement de Limoilou à Québec pour s'installer à Montréal. Par le biais de l'Internet, elle a rencontré son conjoint François Gosselin, technicien en génie civil, originaire de Pierrefonds, localité située dans l'ouest de la métropole. C'est donc tout autant en raison de sa vie sentimentale que pour sa carrière professionnelle qu'elle est devenue Montréalaise à compter de cette date. Elle va poursuivre sa carrière de pigiste jusqu'en 2004 au moment où elle devient journaliste pour la prestigieuse revue *Québec Science*. Déjà en 2002, mais davantage depuis 2005, Catherine accumule les premiers prix soulignant son mérite : meilleurs dossiers thématiques, meilleurs articles pratiques et de services. Elle fut en 2008, récipiendaire du Prix de rédaction scientifique de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)<sup>2</sup>.



*Catherine et son conjoint, François Gosselin, accompagnés de leurs fils Louis et Victor en 2008.*

Catherine est aussi devenue maman de deux garçons: Victor, né en 2002 et Louis en 2004. Son conjoint François est employé de la ville de Montréal. Bien que très accaparée par sa vie professionnelle, Catherine attache beaucoup d'importance à la vie familiale. Elle agit comme bénévole au niveau de la garderie de ses enfants. Elle s'implique aussi dans la vie de son quartier.

Son attachement au patrimoine québécois se traduit par le goût des antiquités. Elle a rédigé un article sur le cheval canadien en 2007 pour sa revue et en prépare d'autres sur des espèces animales domestiques en voie d'extinction. Nous souhaitons donc que nos membres deviennent des lecteurs assidus de ses articles tout en étant assurés que notre patronyme sera bien représenté pendant de nombreuses années dans sa sphère d'activité.

<sup>2</sup> On peut actuellement voir une photo de Catherine en rapport avec cet événement à l'adresse Internet suivante: <http://www.innovation.ca/fr/mediaroom/news-releases/october-30-2008>.



## LES DUBÉ D'ICI ET D'AILLEURS par Paul-André Dubé et Nelson Dubé

### GINETTE DUBÉ<sup>1</sup>: FORTE EN DICTÉE



Denis Giguère, Ginette Dubé et Clovis Roussy se sont illustrés à Dicterie des Amériques en mars 2008.

Photo : Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le 15 mars 2008 se tenait au Salon rouge de l'Assemblée nationale du Québec la 15<sup>e</sup> édition de la Dictée des Amériques de Télé-Québec. Présenté par Stéphane Bureau, ce concours « réunissait 148 participants qui se sont particulièrement bien illustrés. Deux « zéro faute » la même année, et par deux Québécois, c'était du jamais-vu. La dictée avait été concoctée par l'artiste Dan Bigras.

Le Québec a nettement dominé la compétition, et deux participants de la capitale ont fait honneur à leur ville en l'année de 400<sup>e</sup>, remportant les deux plus hautes distinctions dans la catégorie Seniors amateurs. Denis Giguère, technicien en information au Centre de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, qui n'a commis aucune faute, a remporté l'or et Ginette Dubé, qui n'a commis qu'une faute, a remporté l'argent. L'autre participant qui n'a commis aucune faute est un adolescent de quinze ans, Clovis Roussy, de Cap-d'Espoir, en Gaspésie, dans la catégorie Juniors.

Ginette Dubé, ex-enseignante de français, a longtemps imposé des dictées à ses élèves. Elle en était à sa dixième participation à la Dictée des Amériques et s'est dite ravie de gagner ce concours à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de sa ville. « Ça me fait vraiment plaisir, parce que les gens parlent bien français à Québec », confie madame Dubé au représentant du *Soleil*.

<sup>1</sup>. Fille de Gérard Dubé et de Bernadette Malenfant, Ginette est la sœur de Gilles, vice-président de l'Association des Dubé de 2001 à 2003. Elle est aussi la cousine de Sylviane, une bénévole très appréciée de l'Association. Elle est l'épouse de Lionel Chouinard et mère de deux enfants : Martin et Andrée.

### LES DURS COMBATS DE MARIE-HÉLÈNE<sup>1</sup>



Gilles Dubé, de Rivière-du-Loup, le père de Marie-Hélène, Vincent, 10 ans, Marie-Hélène, et Amélie, 13 ans. Photo Le Saint-Laurent-Portage, Gilles Lebel, 11 mars 2009

Évoquons d'abord le lien de parenté entre Marie-Hélène Dubé et Ginette Dubé, dont elle est la nièce. Le drame de Marie-Hélène s'amorce en 2003, alors qu'à 32 ans on lui diagnostique un cancer de la glande thyroïde. Après une intervention chirurgicale, elle fut soumise à des traitements de radiothérapie. Cette épreuve douloureuse de sa vie n'était qu'un premier épisode. Elle a vécu une récurrence en 2007 et une autre à l'automne dernier. Elle a subi une autre intervention chirurgicale majeure aux ganglions en novembre 2008 et est toujours dans l'attente de nouveaux traitements au sujet desquels les médecins n'ont pas un avis unanime.

Ce combat pour sa survie est rendu particulièrement pénible en vertu des faibles moyens dont elle dispose pour assumer les obligations financières liées à sa maladie et au soutien de sa famille, devenue monoparentale. Mère de deux enfants, fonctionnaire fédérale à statut précaire au moment de la nouvelle manifestation de son cancer, elle fait partie de cette génération d'employés ne bénéficiant pas des protections traditionnelles assurées par la fonction publique. Elle avait droit tout au plus à l'assurance-chômage et sans même pouvoir en bénéficier de la totalité. Ayant dû quitter son emploi pour raison de maladie, ses prestations ne pouvaient dépasser 15 semaines. Mise à pied pour d'autres raisons, elle aurait eu droit à au moins 45 semaines.

C'est donc pour combattre cette injustice, inique à ses yeux et aux nôtres, qu'elle a entrepris un autre combat.

<sup>1</sup> Marie-Hélène est la fille unique de Gilles Dubé et Aline Dufour. Elle est née à Rivière-du-Loup en 1971.

Le député fédéral Paul Crête, avant de quitter la scène fédérale, avait initié une démarche visant à faire modifier cet aspect de la loi qui remonte à 1971. De son côté, elle a mis en branle un processus de signature d'une pétition. Le monde politique est ainsi fait que la pression de l'opinion publique est souvent le dernier recours pour faire bouger les choses et modifier des braquages idéologiques sans fondement réel.

On peut dire qu'elle a réussi à mobiliser de nombreux milieux, notamment les gens de sa région d'origine, qui ont ajouté au geste de signature de sa pétition, d'autres interventions pour l'aider financièrement ... car elle est dans un grand besoin. «J'ai beaucoup d'effets secondaires avec les médicaments qu'on me donne. J'ai fait un peu d'ostéopathie et d'acupuncture, et ça m'aidait beaucoup. Mais je ne peux plus payer mes traitements. Je dois plutôt payer les séances de physiothérapie et mes 300\$ de médicaments par mois», dit Marie-Hélène, qui porte une grande cicatrice au cou.

Nos lecteurs jouissant d'un lien Internet pourront en apprendre bien davantage sur les péripéties de son combat et des moyens à prendre pour lui venir en aide de toutes les manières possibles. Marie-Hélène a son blogue à l'adresse <http://petitionassuranceemploi.wordpress.com/>. Elle y communique avec intelligence et dignité les demandes d'appuis qu'elle sollicite. Toute personne éprouvée de façon aussi terrible par la maladie trouve naturellement un grand réconfort moral lorsqu'elle obtient une réaction positive. L'Association des Dubé lui versera un don et nous comptons sur nos membres qui seraient disposés à l'aider à nous rejoindre dans cet effort particulier pour lui porter secours. On pourra faire parvenir le don à notre adresse postale usuelle sous forme d'un chèque fait à l'ordre de Marie-Hélène Dubé et nous lui transmettrons votre aide qui viendra s'ajouter à celle, soutenue, que ses parents lui accordent déjà depuis quelques années.

### ACTIVITÉ DE LA RÉGIONALE DE QUÉBEC par Nelson Dubé

Le 26 avril dernier, trente-trois participants ont donné suite à l'invitation lancée par le président de la régionale Walter Dubé et répondu positivement aux appels téléphoniques effectués par son équipe à l'intention des membres de la grande région de Québec. Selon leur bonne habitude Hébert Dubé et son épouse Agnès Chrétien de St-Damase de l'Islet et Gilles Dubé, le trésorier de l'ADA, et son épouse Céline Dutil de Longueuil nous ont honorés de leur présence. Nous y avons retrouvé avec joie de nombreux visages familiers qui nous accompagnent depuis une décennie. Il fait évidemment plaisir d'y rencontrer des membres plus récents. De mémoire seulement, je peux citer Lydia Dubé et son époux Jean Artur, Paul-

Eugène Dubé et en particulier Gilles Dubé et son épouse Louise Rioux, qui ont contribué très efficacement à l'animation de la rencontre. Toutes mes excuses à ceux et celles que j'aurais oubliés.

Après un excellent repas, nous avons eu droit à une conférence à la moderne avec ordinateur et projecteur électronique. Gilles et Louise ont relaté les préparatifs d'un long séjour familial d'une année en Europe en compagnie de leurs enfants en 1992. Images cinématographiques à l'appui, ils nous ont menés à La Chapelle-Thémer, à une époque antérieure à la fondation de l'ADA. Nous avons vu Marcel Dubé de Vendrennes qui fut un interlocuteur privilégié en France des premiers responsables de l'Association. Ce dernier a même remis à Gilles des tableaux généalogiques démontrant son appartenance à la même lignée que Mathurin, notre ancêtre. Gilles nous en a remis copie à la fin de sa prestation.



*Gilles Dubé, de Sillery, est un descendant des Dubé de la région de Rimouski et des Tremblay de la Côte-Nord. Lui et son épouse Louise Rioux sont de grands voyageurs. On les retrouve ici avec leur famille en Corse. Au centre, on retrouve leur fils Frédéric. Portant le poupon Marc-Antoine, Jean-François Viens, conjoint de leur fille Marie-Pier, à l'extrême droite.*

L'assemblée générale de la régionale a suivi. Walter a souligné le travail de son équipe. Mariette a lu le rapport de la secrétaire précédente Yolande. Gisèle nous a soumis un rapport financier révélant la qualité des gestionnaires de la régionale qui ont pu accumuler au fil des ans une somme supérieure à 700 \$. Malheureusement, la période des élections s'est terminée sans qu'on puisse trouver une relève à cette dynamique équipe dont certains membres sont en place depuis plus de dix ans. Souhaitons trouver rapidement de nouveaux bénévoles.

## Hommage à Paul-André

par Richard Dubé

Cher Paul-André,

Tu es parti au terme d'une maladie qui t'habitait depuis longtemps et que tu avais apprivoisée de façon sereine, toi l'homme de cœur, toi le vaillant homme, un véritable cœur vaillant ! Tu es parti, mais je te sens là, bien vivant à nos côtés, souriant, affable et à l'écoute de tous et chacun.

J'ai appris la nouvelle de ton départ alors que j'étais en voyage en France, en route vers le Midi. Accompagné de mon frère Laurier, nous venions de franchir le col de la République et soudainement notre voiture tombe en panne. Alors que j'admirais le paysage, le téléphone portable m'annonce ton départ. Dans la longue attente de la dépanneuse et de l'examen du garagiste, j'ai vécu en ta présence en regardant le ciel et la montagne et en te parlant tout simplement. Dans les moments les plus graves de la vie, certains êtres nous habitent et leur présence nous envahit. Je te sentais là, pareil à toi-même, simple et facile d'accès, toujours aux aguets et attentif aux propos. Je te revoyais à la table du dernier conseil d'administration alors que nous venions de figoler la nouvelle version du règlement numéro 1. Malgré une fatigue apparente, tu es resté attentif et productif du début à la fin de la rencontre. C'est là que nous nous sommes salués pour la dernière fois. Ton regard gardait cette présence bien lumineuse.

Et le souvenir de nos premières rencontres m'est revenu. C'était à la fin de l'an 2000, à la suite de la fête du grand rassemblement des Dubé. Charles-Henri venait de te recruter pour lui succéder à la rédaction de notre bulletin *Le Bé*. Déjà les problèmes de cœur qui te tiraillaient depuis le début des années 1980 t'avaient empêché de rejoindre nos rangs et de t'engager dans notre Association. Tu es arrivé à l'ADA à la parution du dix-huitième numéro du *Le Bé* et depuis cette date, tu as assuré avec efficacité et brio le poste de rédacteur en chef de notre organe officiel d'information et de liaison. Tu as été le maître d'œuvre du *Le Bé*, en collaboration étroite avec ton épouse Françoise avec qui tu formais équipe et qui te secondait parfaitement aussi bien par son expertise des logiciels que dans le raffinement des images à copier et à mieux définir et surtout dans la passion commune qui vous donnait des ailes : la généalogie. Tu planifiais chacun des bulletins *Le Bé* avec attention en accordant une priorité à la dimension généalogique. Tu ne négligeais aucune source d'information, les rubriques nécrologiques et les cartes mortuaires te fournissant des renseignements utiles et pertinents. Tu étais ouvert à toute suggestion, à la fois diplomate et efficace. Depuis cette date, 9 ans déjà et 23 numéros plus tard, j'ai étroitement collaboré avec toi.

Nous avons pris l'habitude de nous retrouver 4 ou 5 semaines avant chaque parution pour faire le point et dresser le plan définitif du numéro, les articles de fond et les recherches exhaustives ayant été décidés longtemps à l'avance. Je nous revois chez toi, à la grande table de la salle à manger alors que tu sortais ton épais dossier regroupant des articles terminés, des brouillons, des projets de rubriques et d'articles, des découpages de journaux, des notes, des lettres, des photographies et combien d'autres références d'appoint. Nous passions alors de la table à l'ordinateur pour vérifier le montage du bulletin en gestation et mieux préciser le travail à partager et à poursuivre. Nous convenions alors du contenu de la première et de la dernière page, des photographies les plus importantes à retenir, des délais de production et de l'impérative date d'impression et d'expédition. Nous avons développé une complicité dans ce rituel qui m'amenait chez toi plusieurs fois par année.

J'ai évoqué, cher Paul-André, ta passion pour la généalogie, une passion également partagée par Françoise. Profondément engagés dans la Société de généalogie dont vous étiez des animateurs, des conseillers et des experts, tu as su faire profiter notre Association de tes grands talents généalogiques en animant, entre autres, les Salons annuels de généalogie de Place Laurier et en participant à la table de consultation de notre kiosque des Fêtes de la Nouvelle-France pendant près de 10 ans. Tu assurais aussi avec d'autres collègues, l'animation généalogique de nos rassemblements annuels et de certaines rencontres régionales. Je tiens à souligner ton exceptionnelle collaboration à l'équipe généalogique qui a présidé à la production du grand répertoire des mariages des Dubé paru en 2006 : *Les descendants de Mathurin Dubé et de Marie Campion*. Tu as commis dans ce livre le beau texte relatant sur plus de trente pages l'historique de nos ancêtres. Ce document demeure une pièce maîtresse et une référence de premier plan. Comme d'autres collaborateurs, tu as mis la main à la roue pour assurer la production de notre site Internet. Ta collaboration a toujours été spontanée et efficace. Nous n'hésitions pas à te le dire, à toi comme à Françoise. À chaque année, dans mon rapport de président, je signalais ton immense travail, ton engagement professionnel et votre passion commune pour le *Le Bé*, votre *Le Bé*, notre *Le Bé*.

J'ai tenu à rappeler, cher Paul-André, tes réalisations dans l'Association des Dubé. Je tiens à rendre hommage à l'homme, au professionnel, au pédagogue, au collègue et à l'ami que tu étais devenu pour plusieurs d'entre nous. Tes talents étaient nombreux, mais tu as toujours été un homme de concertation et d'équipe, gentil et aimable, simple et vrai, accessible à tous et chacun. Aujourd'hui, au nom des membres de l'ADA, de tes lecteurs et lectrices assidus, de tes collègues du conseil d'administration

et en mon nom personnel, je te dis un grand merci, un immense merci. Je regrette de n'avoir pu participer aux célébrations diverses entourant tes funérailles. Je remercie notre secrétaire Nelson d'avoir accepté de te rendre hommage au nom de l'ADA lors du service funèbre.

Je sais, cher Paul-André, que dans le grand domaine secret où tu résides maintenant, tu rencontreras des milliers et des milliers de Dubé. Je soupçonne que tu seras tenté de développer un formidable géopatryme universel de nos ancêtres. Je sais surtout que tu découvriras des mystères qui nous resteront à jamais secrets. Je sais cependant qu'on sentira ta présence encore longtemps parmi nous puisque Françoise a accepté avec honneur et plaisir de poursuivre la route avec nous en collaborant étroitement au travail généalogique et à la confection technique de nos futurs *Le Bé*.

Au revoir et merci Paul-André. Ta présence nous a inspirés.



*L'équipe de généalogie de l'Association des Dubé. Le décès de notre collègue Paul-André laisse un grand vide.*

### **Hommage à Paul-André** par Nelson Dubé<sup>1</sup>

Vous me pardonnerez de ne pas avoir l'éloquence d'un Bossuet, ni même celle de notre président Richard, en de telles circonstances. Celui-ci étant actuellement en Europe, je suis vraisemblablement parmi les autres administrateurs de l'Association des Dubé, celui qui a le mieux connu notre regretté Paul-André. C'est pourquoi j'ai accepté de lui rendre cet hommage.

Paul-André est devenu membre de l'Association à l'époque de notre grand rassemblement de l'an 2000. Son ad-

<sup>1</sup> Ce texte a été présenté à l'assistance lors du service funèbre tenu le 10 juin en l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg (Québec)

hésion était jumelée dès le début à un grand engagement, car Charles-Henri, le premier rédacteur en chef de notre bulletin *Le Bé*, l'avait pressenti pour lui succéder dans cette tâche vitale. Toutefois, son entrée en fonction fut retardée en raison d'une chirurgie importante au cœur subie à ce moment. C'est donc à compter du numéro 18, publié en juillet 2001, que Paul-André a assumé cette fonction avec tout l'enthousiasme et le dévouement qui le caractérisaient. Nous avons aussi perçu dès l'origine qu'il pouvait miser sur l'appui fort apprécié de son épouse Françoise.

Historien de formation, actif dans le monde de l'éducation, nos carrières se ressemblaient beaucoup et je connaissais déjà le nom de Paul-André Dubé. C'est par le travail au niveau du bulletin que j'ai pu apprécier dès le début les grandes qualités intellectuelles et humaines de Paul-André. Il était un chercheur méticuleux, toujours heureux de partager ses découvertes. Les occasions de friction avec lui étaient très rares, tant il savait manœuvrer avec diplomatie. Nos chemins ont ensuite convergé bien plus intensément au moment où nous avons formé une équipe intéressée par la généalogie des Dubé avec pour objectif de publier un livre sur notre grande famille dont nous avons trouvé des rameaux déployés sur toute l'Amérique du Nord. Que de fichiers Paul-André et Françoise nous ont communiqués dont le contenu et la forme atteignaient la perfection! Quel compagnon agréable nous avons côtoyé dans les comités dont il faisait partie! Paul-André ne criait jamais, mais son opinion juste et éclairée, sa pondération et son jugement nous ont guidés vers le succès. Il a su avec Françoise animer de nombreuses séances lors de la tenue des kiosques de généalogie; il fut l'âme de l'organisation de ceux qui ont eu lieu à Place Laurier au cours des dernières années. Son pouvoir à l'Association des Dubé ne reposait pas sur un emplacement dans la hiérarchie, mais au niveau de sa contribution constante aux travaux dont nous sommes fiers. Nous avons pensé récemment lui accorder un statut reconnaissant davantage tous ses mérites. Nous souhaitons mobiliser davantage de collaborateurs pour l'assister dans sa lourde tâche et lui permettre de poursuivre son engagement. Il n'aura pas eu le temps d'en profiter.

Les membres de l'Association des Dubé te remercient du fond du cœur, mon cher Paul-André. Pour parodier le langage des sportifs, il nous manquera une étoile! La relève éprouvera d'importantes difficultés à chausser les grands souliers du petit homme!

Au nom de l'Association des Dubé, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances à Françoise, aux enfants et à tous les membres de la grande famille élargie de Paul-André.

## Hommage à Paul-André

par Jean-Pierre Dorais

Mon cher Paul-André! Que m'as-tu demandé?...

On est mercredi dernier à l'hôpital, et tu me dis à peu près ceci: «Jean-Pierre, peux-tu faire une prière lors du service à l'église». Je tiens à te dire que je suis honoré par ta demande... mais aussi inquiet. Vais-je réussir, est-ce que je serai à la hauteur? Mais, étant donné que tu me fais confiance, ça me rassure... et puisque tu me l'as demandé, j'en conclus que c'est important pour toi, et qui sait, ça l'est peut-être pour d'autres personnes.

Avant de me lancer, je tiens juste à te rappeler que je n'ai pas ta facilité de composition et que comme le disait Huguette, «Jean-Pierre, ton style est lourd». Mais c'est, malgré un peu d'appréhension, le cœur léger que j'accepte de répondre à ta demande.

Voici, pour toi, mon ami, quelques mots... que j'aimerais être inspirés et inspirants.

Merci à la Vie, qui a permis que mes pas croisent les tiens. Toi, tu proviens d'un horizon très différent du mien. Pour permettre notre rencontre, il a fallu, tout d'abord, que tu répondes à l'amour d'une femme. Par la suite, puisque je suis le frère de Françoise, tranquillement, au travers d'une foule de petits événements, notre amitié est née.

Merci à la Vie pour ses fruits. Tu fais partie de la catégorie des cueilleurs. Tu aimais ramasser les framboises (des tonnes de framboises). Tu faisais pousser quelques plants de tomates, pas moins de 24. Et que dire des bleuets? Quand tu passais dans une talle, avec ta méthode systématique, il n'en restait pas beaucoup pour le suivant, c'est sûr.

Merci à la Vie pour ses liquides. Pourquoi ne pas s'offrir un bon petit verre de vin? Fêter avec un bon champagne. T'avais même, pour les urgences, la trousse de secours (un petit Gin, ça éloigne le froid). Si une soupe peut être considérée comme un liquide, t'étais un champion pour la réussir. Et prendre une bonne bière avec toi, que de bons souvenirs! J'aime bien fêter la Vie par les dons qu'elle nous donne.

Merci à la Vie pour les travaux. Ça été autant chez-moi (clôture, escalier et j'en passe) que chez-toi (piscine, rénovations, etc). Il m'a toujours été agréable de travailler avec toi. Et tu étais de bon conseil, j'ai gagné à écouter tes suggestions.

Merci à la Vie pour les fêtes. Ta porte est toujours restée grande ouverte. Il y avait abondance. Il y avait plaisir. Au jour de l'an, pourquoi pas un bingo? À Pâques, on y va avec le chocolat. Et puis, un peu plus tard, c'est le party d'huîtres. Toutes biens nettoyées, il ne restait qu'à les manger.

Merci à la Vie pour les loisirs. L'un de ceux que je faisais avec toi était la pêche. Que de beaux voyages nous avons eus! Dans le Parc des Laurentides. Ne parlons pas d'une tempête de neige un premier juillet, quand même, au «Banc de sable» à la rivière Montmorency. Au lac de mon oncle Lucien. Et bientôt, dans trois semaines, tu nous as demandé de le faire quand même, dans une pourvoirie où il y a plein de grosses truites.

Merci à la Vie pour ses moments doux. Bien oui, moments doux où l'on parlait. De choses et d'autres. Légères et souvent profondes.

Merci à la Vie pour les activités offertes. Tu t'exprimais dans plusieurs activités. Par exemple, la généalogie. Même si je n'y participais pas, je t'observais et t'admirais pour la conviction, la sincérité, la constance et la générosité que tu y plaçais.

Merci à la Vie qui nous a permis de te parler et toi, de nous parler, avant que tu nous quittes. Ce nous, sans les nommer individuellement, ce sont surtout ta femme, tes enfants, tes frères, et quelques autres. Je fais partie du nous, c'est pourquoi je dis merci. Merci à la Vie, tout simplement parce que j'étais bien avec toi. Paul-André, mon ami, au revoir.



*Avant d'être des collaborateurs efficaces et appréciés par l'Association des Dubé et la Société de généalogie de Québec, Paul-André et Françoise formaient un couple très uni qui savait rallier les membres de leurs familles en maintes occasions. Le témoignage de son beau-frère Jean-Pierre illustre bien cette vie de famille que Paul-André appréciait.*

## EN MÉMOIRE DE...

par Paul-André Dubé et Nelson Dubé

### SŒUR ADÉLIA CLAVEAU (1920-2009)



Au Centre de Santé Les Ursulines, le 21 janvier 2009, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédée Sr Adélia Claveau, o.s.u., demeurant au 207-A, Notre-Dame Est, Rimouski, fille de feu monsieur Joseph Claveau et de feu madame Marie-Louise Dubé<sup>1</sup>. (...) Une célébration de la Parole a eu lieu le vendredi, 23 janvier. Les funérailles de Sr Adélia Claveau, o.s.u. ont été célé-

brées le samedi 24 janvier à 10h au 207-A, Notre-Dame Est, Rimouski et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski. (...). Elle laisse dans le deuil : son frère Jean-Baptiste Claveau; plusieurs neveux et nièces<sup>2</sup> ainsi que toute la communauté des Ursulines du Québec.

<sup>1</sup>. ADA, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, p. 253, no 1545.

<sup>2</sup>. Mentionnons particulièrement Roger\* et Claude\* (fils de Oscar Dubé et Élisabeth Fournier) et Marcel-Georges\* (fils de Joseph Dubé et Diane Fortin) Voir ADA, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, no 2912, 2916, 2917.

### CHARLES-ÉD. JEANNOTTE (1926 - 2008)



À Ste-Thérèse, le 21 novembre 2008, à l'âge de 81 ans est décédé M. Charles-Edouard Jeannotte, fils de feu M. Laurent Jeannotte et de feu Mme Cécile Locas. Il était l'époux de Mme Rachelle\* Dubé<sup>1</sup>. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Lysanne), Jean-Claude (Chantal), Alain (Francine),

Isabelle (Yves) ainsi que leur mère Alvine Lafrance, les enfants de sa conjointe: Nicolas (Annie), Josée, Paule (Abdellatif) et Anne Caron (Jacques), ses petits-enfants et arrière-petits-fils, ses soeurs, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et plusieurs autres parents et amis. (...) Les funérailles ont eu lieu le jeudi 27 novembre à 11 h en l'église Ste-Thérèse d'Avila, suivies de l'inhumation au cimetière de St-Benoit de Mirabel.

<sup>1</sup>. Outre son épouse, ses beaux-frères Cyrille et Daniel ont été membres de l'ADA. Voir *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, p. 447, no 3640.

NDLR: Un astérisque dans le texte indique que la personne est membre de l' Association des Dubé.

### MADELEINE DUBÉ-COUTURIER (1927-2009)<sup>1</sup>



Au CSSS de Rivière-du-Loup, le 10 avril 2009, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Madeleine Dubé\*, épouse de feu M. Gérard Couturier. Elle demeurait à Rivière-du-Loup. Une célébration du dernier adieu a eu lieu le 14 avril 2009 au funérarium Marc-André Rioux à Rivière-du-Loup et de là au crématorium.

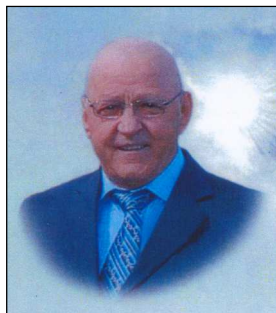
Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Michèle (Raynald Malenfant), Jean (Marie Bonneau), Louise (Hugues Marquis), ses petits-enfants: Renaud, Suzy, Mathieu, Marie-Pier, Marilou, Jennifer, ainsi que les membres des familles Dubé et Couturier.

Madeleine Dubé est née le 23 mars 1927 et a été baptisée le lendemain à St-Ludger, Rivière-du-Loup<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La poste nous a retourné le bulletin du mois d'avril qui lui était destiné et Gilles Dubé\* de Rivière-du-Loup a attiré notre attention sur son décès. Nous le remercions. Avis de décès obtenu sur le Site Internet <http://www.corpothanato.com>.

<sup>2</sup>. Baptisée sous les prénoms de Marie Madeleine Gabrielle; elle était la fille de François Dubé, employé au Canadien National, et de Ida Kirouac. Son parrain a été Alfred Lévesque, employé au Canadien National et sa marraine Antoinette Kérouac (sic), épouse du parrain et cousine de l'enfant.

### DONALD ROY (1945-2009)<sup>1</sup>



Le 17 février 2009, est décédé à St-Jean-Chrysostôme, Lévis monsieur Donald Roy, conjoint de madame Julienne\* Dubé<sup>2</sup> Il était âgé de 63 ans et 3 mois. Le service religieux a été célébré le 21 février en l'église de St-Jean-Chrysostôme. En plus de son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Nathalie, Marie-Claude et

leurs conjoints et petits-enfants : Éloane et Aymerick. Il laisse aussi les enfants de Julienne : Lise, Paul et Guy, leurs conjoints et les petits-enfants. Il était aussi l'oncle de Jean-Claude Dubé\* de Beauport et de Luce Dubé\* de St-Jean-Port-Joli.

<sup>1</sup> Information transmise par son épouse Julienne, membre 354. La photo provient du signet publié à l'occasion de son décès.

<sup>2</sup> ADA, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, p. 386, no 2958.

### IRÈNE DUBÉ (1930-2008)<sup>1</sup>



À son domicile de Québec, le 19 septembre 2008, est décédée subitement dame Irène Dubé, épouse de feu Monsieur Yvon Tardif. Un service a été chanté, le jeudi 25 septembre 2008 en l'église St-Albert-le-Grand à Québec. Elle avait épousé monsieur Yvon Tardif, fils d'Almanzor et de Léda Bourget, le 2 août 1952 à l'Isle-Verte. Ce

dernier, décédé le 9 janvier 2004, était retraité du Centre de Recherche de Valcartier.

Elle était la fille de Ludger Dubé et Éva Pinet. Madame Dubé laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Anne-Marie Larouche), Lyne (Rémy Champoux), Richard, Suzanne (Jacques Poitras), ses petits-enfants : Olivier et Guillaume Larouche-Tardif, Éva-Maude et Hugo Tardif-Champoux, ses frères et soeurs : Lucien\* (feu Dolorès Dubé), feu Willy (Antoinette Beaulieu), Claude (Simone Morin), Aimé (Juliette Englehart), feu Léa (soeur de la Charité), Claire (Victorien Michaud), René (feu Liliane Tardif), Victor (Yolande Bergeron) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Tardif ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s.

<sup>1</sup>. Cet avis de décès nous a été transmis par monsieur Lucien Dubé, un nonagénaire bien connu pour sa participation aux activités de l'Association. Avis de Décès, *Le Soleil*, 21 au 24 sept. 2008.

### JOHANNE DUBÉ (1959-2009)<sup>1</sup>



Le 5 janvier 2009 à l'âge de 49 ans est décédée madame Johanne Dubé demeurant à Mont-Joli et autrefois de Ste-Jeanne D'Arc, fille de monsieur Ludger Dubé et de madame Rina Lévesque.<sup>2</sup> Ses funérailles ont été célébrées le 10 janvier en l'église de Sainte-Jeanne d'Arc. Elle laisse dans le deuil ses enfants Christine Deschênes (Dan Philibert) et Christian

Deschênes (Kathleen Ouellet), ses parents monsieur Ludger Dubé et madame Rina Lévesque, son frère Jean-Pierre, son filleul Yannick, ses oncles, tantes, cousins, cousines ainsi que tous ses amis et amies.

<sup>1</sup>Avis de décès reproduit du site Internet <http://www.fcfq.qc.ca/avis/index.php/2009/01/08/1213-dub-johanne-1959-2009>.

<sup>2</sup>. ADA, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, p. 438, no 3550, et p. 536, nos 4917 à 4923. Elle était la cousine de Linda Dubé\*, membre no 565, fille de Robert et Germaine Arcand.

### ROBERT GUÉNETTE (1933-2009)<sup>1</sup>



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 15 juin 2009, à l'âge de 76 ans et 1 mois est décédé monsieur Robert Guenette, époux de madame Monique Morneau\*<sup>2</sup>. Il était le fils de feu monsieur Wilfrid Guenette et de feu madame Rose Proulx. Il demeurait à Québec. Le service religieux a été célébré le samedi 20 juin 2009 St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette. Outre son épouse, il

laisse dans le deuil sa soeur Jacqueline de Thetford Mines, son frère Jean-Guy (Thérèse Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Morneau: Gertrude (feu Alphonse Ouellet), Rollande (feu Pierre Briand), Raymonde (Adélyre Goguen), feu Ghislaine (feu Henri Bégin), Roland (feu Hélène Simard), Raymond (Lucie Rousseau), feu Jeannine (Roch Laberge), Gaétan (Micheline Giroux) et Gaétane (Soeur Marie-du-Rosaire, Moniale Rédemptoristine de Ste-Thérèse de Blainville) ainsi que ses tantes, son oncle, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

<sup>1</sup> Avis de décès reproduit du site Internet <http://necrologie.cyberpresse.ca:80/resultatrecherche.php?nodef=1880303>

<sup>2</sup> Madame Morneau est une membre très fidèle de l'ADA qui participe régulièrement à nos activités. Elle est la fille de Marie-Ange Dubé et Léon Morneau. Voir ADA, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, p. 403, no 3153.

### MARTIN DUBÉ (1973-2009)



En Afghanistan, le 14 juin 2009 est décédé subitement le caporal Martin Dubé, fils de monsieur Roger Dubé<sup>1</sup> et de madame Marie-Paule Vallières. Il demeurait à Québec. Le service funèbre a eu lieu en l'église de Sainte-Jeanne-d'Arc sur la base militaire de Valcartier. Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil son frère

Vincent (Mélanie Lachance) et leur fille Jade; son amie Julie Lebrasseur et les enfants de Julie, Mathieu et Laurier et ses oncles et tantes des familles Dubé et Vallières.

<sup>1</sup> ADA, *Les descendants de Mathurin Dubé et Marie Campion*, p. 409, no 3206. Le caporal Dubé était issu d'une importante lignée originaire de la ville de Québec. Il était un proche parent de plusieurs membres de l'ADA: Joseph-L. (531), Noël (384), Jacqueline (626), Maurice (630), Benoît (613), Marc (614).

## RASSEMBLEMENT ANNUEL À OTTAWA

Les préparatifs vont bon train en vue de la tenue de notre rencontre annuelle dans la capitale fédérale. Selon le programme publié dans l'encart inséré dans ce numéro, la durée de l'événement sera supérieure à celle qui prévaut généralement. Nous aurons une séance équivalente à un kiosque de généalogie tenu habituellement dans le cadre des salons organisés par la Fédération des familles souches. Nous souhaitons y rencontrer un grand nombre de Dubé résidant dans la région de Gatineau et Ottawa. Une invitation personnalisée sera acheminée par le courrier afin de solliciter leur présence à cette occasion de rencontre avec d'autres Dubé provenant de tous les horizons. Nous annonçons aussi dès maintenant que nous rendrons hommage, dans le cadre du souper de clôture, à l'historien Jean-Claude Dubé. Professeur de renom de l'Université d'Ottawa, il est aussi le plus ancien membre - numéro 27 - de l'ADA dans la région.



*Jacques, Jean-Claude, Fabien, Marie-Hélène et Nathalie se sont réunis à Ottawa le 19 juin. Ils ont jeté les bases d'un comité d'accueil et d'animation en vue de la tenue de notre rassemblement annuel. Nous remercions ces généreux bénévoles.*

## RECHERCHE DE CANDIDATS

Suite au décès de notre rédacteur en chef, Paul-André, l'Association sollicite des candidatures auprès de ses membres afin de combler ce poste essentiel. Il est aussi prévu au prochain règlement no 1 que le membre qui occupe cette fonction sera proposé comme administrateur de l'ADA au poste de **vice-président**.

Au terme de la dernière assemblée de la régionale de Québec, tenue le 26 avril dernier, il fut impossible de désigner parmi les membres présents une équipe pour succéder à celle dont le mandat venait à échéance. Le comité exécutif fait donc appel à toute personne intéressée à diriger une nouvelle équipe d'animation. Cette personne occuperait le poste de **président de la régionale**. Même si, selon la nouvelle version du règlement no 1, il n'existe plus de lien automatique entre les deux fonctions, ce membre pourrait aussi être désigné par le conseil d'administration, ou élu par l'assemblée générale, comme directeur de la région trois (3).

Nous sommes heureux toutefois d'annoncer que nos compagnons de route Gilles de Longueuil, Joseph d'Edmundston, Julien de Rimouski et Jean-Claude d'Ottawa ont accepté de solliciter un nouveau mandat au poste qu'ils occupent actuellement lors de l'assemblée générale qui se tiendra dans le cadre du rassemblement annuel le 3 octobre.

**Tous les postes peuvent être comblés au féminin.** Tout membre intéressé à poser sa candidature est prié de communiquer avec le secrétaire avant le 3 octobre au numéro de téléphone (418) 653-5899 ou à l'adresse courriel [d.dube@sympatico.ca](mailto:d.dube@sympatico.ca).

Postes Canada  
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-  
publication  
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:  
Fédération des familles-souches du Québec  
CP 10090, Succ. Sainte-Foy, Québec (QC), G1V 4C6  
**IMPRIMÉ— PRINTED PAPER SURFACE**

**Port de retour garanti**  
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec

**Prière de livrer cet exemplaire à :**